

Les DEBATS

Votre quotidien national

16^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER



**TASSADIT
YACINE, BRISE
L'AMNÉSIE**

Page 15

PEU D'ACQUIS ARRACHÉS PAR L'UGTA AU SOMMET DE LA TRIPARTITE

Le SNMG à 18.000 DA et des dossiers en latence



La décision la plus importante, prise durant la Tripartite dans sa 14^{ème} édition est, sans aucun doute, l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) de 15.000 DA à 18.000 DA, soit de 20%.

Page 3

● RÉDA HAMIANI



**«UNE VOLONTÉ
POLITIQUE EXISTE MAIS
L'ADMINISTRATION
NE SUIT PAS»**

Page 3

Clôture de l'Université d'été du FLN



**UN PLAIDOYER
POUR LA RÉUSSITE
DES RÉFORMES**

Page 4

AMNISTIE GÉNÉRALE EN FAVEUR DES TERRORISTES

Ouyahia dément formellement

Page 4



Ph: Soraya. B.

Panne du réseau des chèques postaux
**LE RETOUR À LA NORMALE
DEPUIS HIER**

Page 7



**ASSAUT DES GENDARMES
DANS LES MILIEUX DU MAL À TÉBESSA
HUIT PERSONNES
ARRÊTÉES EN POSSESSION
DE 50 KG DE DROGUE**

Page 6

SALAIRE AUGMENTÉ, POUVOIR D'ACHAT FIGÉ

LA FAUTE AU LIBRE-ÉCHANGE ?

Par Nabil Benali

La problématique du pouvoir d'achat continue de dominer le débat économique et social, et cela risque d'être le cas pour longtemps encore, malgré les efforts des autorités pour agir sur les salaires.

A l'issue de la dernière rencontre tripartite, qui s'est tenue ce week-end, le SNMG a été augmenté de 3000 dinars, passant à 18000 dinars à compter du 1^{er} janvier de l'année prochaine. D'ores et déjà, la question se pose sur l'efficacité d'une telle décision dans le sens de l'améliora-



tion du pouvoir d'achat. En d'autres termes, il est à craindre que les augmentations à venir ne soient vite rattrapées par de nouvelles hausses des prix. Certes, on peut voir dans

une augmentation des revenus à un taux de 20% un seuil dépassant de loin la progression de l'inflation qui, elle, tourne autour de 4% par an, selon les chiffres officiels. Mais le

scénario de la précédente hausse du SNMG, qui était passé de 12000 dinars à 15000 dinars n'est pas sans susciter aujourd'hui de sérieuses appréhensions puisque, depuis, les prix n'ont pas cessé d'augmenter, particulièrement dans les domaines essentiels de la vie quotidienne, à savoir les produits alimentaires et l'immobilier.

On a longtemps parlé de la spéculation sur laquelle s'est pointé le doigt accusateur des autorités, et que l'on charge d'avoir sapé les efforts du gouvernement pour améliorer le niveau de vie des Algériens.

Page 2



ÉVÈNEMENT

L'édito

Quel est le prix de la stabilité ?

Par Aïssa Khelladi

La stabilité, ça a un prix. Et le pouvoir est décidé à le payer jusqu'au bout. Il s'y est préparé depuis longtemps, lui qui a émergé, dans sa forme actuelle, du désordre des années quatre-vingt-dix. Sa politique a consisté à renoncer à tout, l'attrait irrésistible du jeu international - ce qui a donné par ailleurs une diplomatie timorée - tout comme la communication dispendieuse dite moderne dont certains chefs d'Etat ont fait leur priorité quotidienne - et la conséquence ici en est une image des plus négatives au plan extérieur, image relayée par les élites locales. Depuis au moins une dizaine d'années, tout se passe comme si les préoccupations intérieures ont définitivement pris le pas sur la géopolitique dictant à cette dernière sa configuration, et dans ces préoccupations la crainte d'une catastrophe majeure en constitue le fondement. L'obsession. Mettre de l'argent de côté, beaucoup d'argent, puis veiller à la réconciliation nationale, en restaurant l'idéologie nationaliste par la promotion d'une religion expurgée de ses prétentions politiques, limiter les libertés de la société civile en conservant une démocratie formaliste, améliorer les moyens de la défense nationale - la guerre étant la pire des catastrophes - consolider la présence physique, bureaucratique, de l'Etat et son autorité répressive, ainsi de suite. Dans de telles conditions, la stabilité a été assurée au-delà de tout espoir mais l'économie n'a pas suivi. Le pays n'a pas décollé, ne s'est pas développé malgré ou peut-être à cause, de tous les investissements publics et la logique administrative qu'elle suppose - la corruption qu'elle génère. Le social qui fait pourtant partie des axes prioritaires d'une telle philosophie de gouvernement est devenu, comme on pouvait s'y attendre, un gouffre sans fond. Autrement dit, l'argent est « dilapidé ». En janvier passé l'impasse s'est révélée, non par le politique mais par le social justement, et la catastrophe tant redoutée a failli avoir lieu, encore une fois, en Algérie avant de s'étendre aux autres pays arabes. Depuis lors, le pouvoir se sert de tout l'argent amassé pour calmer les besoins et éviter que les attentes économiques se transforment en attentes d'un autre ordre. La dernière hausse du SNMG fait partie de sa riposte, impressionnante à voir les largesses accordées aux jeunes et les concessions faites aux différentes catégories de travailleurs, et il lui reste assez de marge pour relever le déficit budgétaire de 2012. Mais jusqu'où pourra-t-il tenir ? Jusqu'où ses réserves lui permettront-elles de poursuivre la même politique, même sous d'autres formes ? C'est tout le défi des réformes actuellement entreprises.

A. K.

Salaires augmentés, pouvoir d'achat figé

La faute au libre-échange ?

La problématique du pouvoir d'achat continue de dominer le débat économique et social, et cela risque d'être le cas pour longtemps encore, malgré les efforts des autorités pour agir sur les salaires.

Par Nabil Benali

A l'issue de la dernière rencontre tripartite, qui s'est tenue ce week-end, le SNMG a été augmenté de 3000 dinars, passant à 18000 dinars à compter du 1^{er} janvier de l'année prochaine. D'ores et déjà, la question se pose sur l'efficacité d'une telle décision dans le sens de l'amélioration du pouvoir d'achat. En d'autres termes, il est à craindre que les augmentations à venir ne soient vite rattrapées par de nouvelles hausses des prix. Certes, on peut voir dans une augmentation des revenus à un taux de 20% un seuil dépassant de loin la progression de l'inflation qui, elle, tourne autour de 4% par an, selon les chiffres officiels. Mais le scénario de la précédente hausse du SNMG, qui était passé de 12000 dinars à 15000 dinars n'est pas sans susciter aujourd'hui de sérieuses appréhensions puisque, depuis, les prix n'ont pas cessé d'augmenter, particulièrement dans les domaines essentiels de la vie quotidienne, à savoir les produits alimentaires et l'immobilier.

On a longtemps parlé de la spéculation sur laquelle s'est pointé le doigt accusateur des autorités, et que l'on charge d'avoir sapé les efforts du gouvernement pour améliorer le niveau de vie des Algériens. Depuis deux ans, d'ailleurs, les autorités tentent de donner un véritable coup dans la fourmière des réseaux de la distribution afin de juguler la spéculation et d'enrayer une hausse constante des prix qui, elle, ne semble pas correspondre à l'intersection de l'offre et de la demande. Le gouvernement a plusieurs fois laissé entendre que, de son point de vue, l'offre est sensée être suffisante, entre production nationale et importations. Mais beaucoup d'économistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur le fait que le pays, à l'instar des pays du monde, subit une inflation importée. L'un

des domaines les plus cités en la matière concerne les produits alimentaires où l'on parle, depuis plus de 4 ans, d'une inflation alimentaire mondiale, due à l'amélioration du niveau de vie en Chine et en Inde, deux pays à forte démographie et où les besoins de la population ont été multipliés sous l'effet d'une croissance inédite. En parallèle, la situation mondiale offre les symptômes d'une crise mondiale en Occident qui reste le premier client des pays exportateurs d'hydrocarbures comme l'Algérie. On assiste donc à la fois à une hausse des prix des produits les plus importés en Algérie, en même temps que l'on voit une contraction des recettes pétrolières. Si aujourd'hui la facture des importations de l'Algérie menace de franchir la barre des 40 milliards de dollars, il ne faut pas se rassurer par les chiffres sur les recettes en exportations, du moment que le dollar est en chute libre. Il faut rappeler à ce sujet que 710% de nos importations se font à partir de la zone euro.

Deux bons exemples

En résumé de quoi, il faut constater que le marché domestique algérien n'est pas uniquement dépendant du marché mondial, ce qui est le cas de tout le monde, mais qu'il en subit pleinement les conséquences négatives. Dans cette optique, c'est la libéralisation du commerce extérieur qui constitue le nœud du problème, pas seulement en termes budgétaires, mais aussi sous l'angle d'un relèvement, sinon d'une protection du pouvoir d'achat. Prenons pour clarifier le propos un exemple évident, celui de la décision des députés de reconduire l'autorisation d'importation de la friperie. Ce fut là une décision qui se voulait sociale, populiste serait le mot adéquat, à l'égard des petits revenus qui ne peuvent se permettre des vêtements de qualité, sinon des neufs. Or, économiquement, il s'agit là d'une mesure catastrophique pour l'industrie du textile qui survivait dans un segment où elle ne pouvait être concurrencée par les importations. Les activités de la confection offre, chez nous, une qualité nettement inférieure à ce qui est produit à l'étranger, y compris en Chine, mais l'offre intérieure reste de loin la plus compétitive en termes de prix. Ouvrir à tous vents le marché des importations de la friperie ne peut que finir par tuer ces unités de production et les milliers d'emplois qu'elles abritent, précaires qu'ils soient. En revanche, la protection de cette filière aurait eu pour effet d'en sécuriser la production et d'y préserver les chances d'un développement dans le sens de la protection des emplois et, à terme, d'un relèvement des salaires. Il va de soi que ce raisonnement ne peut



être étendu à tous les secteurs, mais il s'impose de lui-même dans tous les secteurs où le pouvoir d'achat est trop bas pour que le produit importé puisse trouver preneur. Ce serait un excellent début que le gouvernement s'y attaque dès maintenant.

Un autre exemple, s'il en faut, celui de l'industrie du ciment. Depuis que le gouvernement a décidé de lever le pied sur la privatisation des cimenteries, privilégiant la cession de seulement deux ou trois complexes et de développer le reste de l'appareil de production existant, l'Algérie est parvenue, en moins de cinq ans, à une satisfaction relative de ses besoins en ciment. Le volume des importations ne représente aujourd'hui que 15% du marché, alors que le pays a subi auparavant 20 ans de pénurie. Si cela ne se voit pas trop, alors disons qu'il suffirait que le plan de relance quinquennal accuse quelque ralentissement pour que l'on se retrouve vite en surproduction. Aujourd'hui, non seulement les emplois dans les cimenteries ont été préservés, mais on constate une amélioration des salaires dans ce secteur en pleine expansion. En tous cas, il y a belle lurette qu'on entend plus parler de conflits sociaux dans ce secteur !

Changer de politique

Depuis le début des années 2000, le patronat et l'UGTA n'ont eu de cesse de revendiquer auprès du gouvernement une politique de relance qui se base sur l'action sur la demande. Cette position avait une logique simple : relever les salaires des Algériens amènerait à une hausse de la consommation et relancerait la production nationale. Plus de dix ans plus tard, on constate que peu de choses ont changé. Certes, les salaires sont meilleurs, y compris dans la Fonction publique, et le niveau de vie s'est relativement amélioré, mais le problème du pouvoir d'achat se pose toujours selon les mêmes termes. Non seulement l'on constate la persistance d'une large couche de pauvres, mais aussi la classe moyenne n'est toujours pas en mesure de mobiliser une épargne suffisante. Ces deux importantes couches sociales, 80% de la population, courent après des problèmes de survie matérielle, posant ainsi un

sérieux problème de qualité de la vie.

Sur cela, ni le patronat, ni l'UGTA ne semblent s'attarder, eux qui ont soutenu et continuent de soutenir les politiques dites keynésiennes, soit l'action sur la demande, comme s'il y avait un chaînon manquant dans leur analyse de la situation.

Pourtant, il est évident que toutes les hausses successives des revenus, sinon du SNMG, ont été rendues caduques par les conditions dans lesquelles évolue le marché algérien. Et l'on continue à parler du pouvoir d'achat comme d'un mystère impossible à analyser ou à déchiffrer alors que le problème est là, aussi visible que le nez au milieu de la figure : tant que le marché algérien restera sans aucune barrière, aucune politique des salaires ne saurait agir sur le pouvoir d'achat. Car, croyant agir sur la demande intérieure, on a plutôt injecté, et on continue à le faire, des dizaines de milliards de dollars par an dans le marché mondial. On a couru dix ans durant non pas derrière la demande intérieure, mais derrière la demande extérieure. Le fait est que réduire les importations, c'est relancer la production locale, c'est relancer les salaires, c'est relancer la production, c'est réduire les importations, et ainsi de suite. Dans un pays comme les Etats-Unis, le protectionnisme serait néfaste, car c'est un pays qui vit en parasite grâce à l'épargne mondiale que le système financier international finit par canaliser vers ses marchés. En Europe, par contre, la question du protectionnisme se pose aujourd'hui avec gravité comme l'unique solution pour éviter l'éclatement de la zone euro. Mais chez nous, le protectionnisme s'affirme comme le premier vrai remède au pouvoir d'achat. La protection du marché intérieure, cette hérésie qui horrifie les libéraux, est un mot qu'il est temps d'intégrer ouvertement dans le discours officiel, sans complexe, mis avec la fierté de protéger le niveau de vie des Algériens. D'autant que, techniquement, rien ne s'y oppose : l'Accord d'association avec l'Union européenne bâte de l'aile, la zone arabe de libre-échange est lettre morte et l'adhésion de l'Algérie à l'OMC est complètement évacuée des priorités du gouvernement algérien. **N. B.**



Peu d'acquis arrachés par l'UGTA au sommet de la Tripartite

Le SNMG à 18.000 DA et des dossiers en latence

La décision la plus importante, prise durant la Tripartite dans sa 14^{ème} édition est, sans aucun doute, l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) de 15.000 DA à 18.000 DA, soit de 20%.



Phs>Karim.

Par Hamid Fekhart

Cette décision a été prise dans le cadre du chapitre consacré au pouvoir d'achat du citoyen. «A l'issue d'un long débat marqué par un esprit de responsabilité, la Tripartite a fait sienne la proposition du gouvernement d'augmenter le SNMG de 15.000 DA à 18.000 DA», peut-on lire en effet dans le communiqué rendu public suite au sommet, où est mentionné aussi que «cette décision entre en vigueur à partir de 1^{er} janvier 2012». Rappelons que l'UGTA, qui s'est

retrouvée, comme d'usage, la seule organisation syndicale, face à l'Etat en tant qu'employeur et un ensemble d'organisations patronales, avait tablé sur un SNMG à hauteur de 20.000 DA. Autre bataille perdue par l'UGTA : l'article 87 bis restera toujours en vigueur. Dans le même communiqué on lit : «En outre, la Tripartite a décidé de mettre sur pied un groupe de travail mandaté pour évaluer les incidences de la suppression de l'article 87 bis et préparer la prise en charge de cette question dans la prochaine révision du code du travail». Donc cet article qui, faut-il le

rappeler, tient en haleine toutes les organisations syndicales et les travailleurs, est maintenu et le calcul se fera toujours en incluant le salaire de base dans le Salaire entier. En guise d'argument on dira que «tout comme le budget public, les entreprises économiques ne pourraient faire face actuellement et sans de graves conséquences à une abrogation de l'article 87 bis». S'agissant du dossier des retraites et leur valorisation, la tripartite a jugé sage d'étudier encore plus minutieusement les incidences qu'auraient des majorations quelconques. A cet effet, il a été

«convenu de confier à un groupe de travail tripartite l'examen des possibilités d'augmenter les taux de cotisation de la branche retraite pour assurer à la caisse les recettes complémentaires nécessaires à la prise en charge durable de ses obligations envers les retraités». Cette décision, à en croire le communiqué de la Tripartite, relève du souci de «ne pas mettre en danger les équilibres de la caisse nationale des retraites ainsi que ceux du budget de l'Etat». Le gouvernement a toutefois déclaré qu'il «veillera à dégager une solution raisonnable et appropriée à cette

question». Peut-on considérer cela comme une autre bataille perdue pour l'UGTA qui donne l'impression d'être une organisation patronale qui pense plus économie que social ? Elle avait en tout cas demandé une valorisation des retraites à hauteur de 40 %. Un autre dossier en lequel l'UGTA n'a pas pu s'imposer comme promis. Il s'agit de celui de la baisse des impôts sur les salaires. En effet, pour ce volet, rien de changé, et pourtant c'était l'un des points les plus importants que l'organisation de Sid Saïd s'était proposée de défendre. Il s'agit, pour le gouvernement, «de l'état des finances publiques marquées par une importante résurgence du déficit budgétaire du fait de la politique salariale de l'Etat, de l'importance des transferts sociaux ainsi que le volume des investissements publics», les raisons qui dictent «d'éviter toute mesure de nature à aggraver l'ampleur du déficit budgétaire est excluant de ce fait tout recours à une baisse de l'IRG qui constitue d'ailleurs une source majeure de la fiscalité ordinaire du pays». A noter que d'autres points ont été à l'ordre du jour de la Tripartite qui sont l'évaluation de la mise en œuvre des conclusions du Sommet du 28 mai, les recommandations des différents groupes de travail mis sur pied alors, la promotion de la production nationale, les perspectives du Pacte national économique et social, et les Mutuelles sociales. Sur ce dernier sujet, «le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale est chargé de préparer l'avant-projet de la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales en concertation avec les partenaires sociaux et économiques», note le communiqué de la Tripartite.

H. F.

Réda Hamiani à la Tripartite

«Une volonté politique existe mais l'administration ne suit pas»

Par Hamid Fekhart

FIDÈLE À LUI-MÊME, comme l'a, d'ailleurs, noté le Premier ministre, et toujours sur le même ton virulent qui l'a toujours distingué, Réda Hamiani, qui a pris part au sommet de la 14^{ème} Tripartite, n'est pas allé avec le dos de la culière pour fustiger l'état médiocre de l'économie nationale, en dépit des dépenses publiques faramineuses. S'appuyant, entre autres, sur les dernières mesures prises lors de la dernière rencontre qui a eu lieu le mois de mai dernier, et qu'il a jugé de très «positives», l'intervenant accusera franchement l'administration qui ne s'acquitte pas de son devoir d'appliquer les recommandations et les consignes. «Pour nombre d'entre elles, ces recommandations tombent sous le sens et ont, déjà été émises et retenues par le gouvernement et, quelquefois, fait même l'objet de mesures légales ou réglementaires sans avoir pu, jusque-là être appliquées convenablement», dira-t-il et d'ajouter que le FCE (l'organisation patronale qu'il préside) considère, dans cet esprit, que «la capacité d'appliquer effectivement les mesures légales et réglementaires dûment promulguées, de même que celles que nous décidons aujourd'hui, est un défi majeur qui se pose aujourd'hui à notre économie». Pour aiguïser ses propos, Hamiani citera les difficultés rencontrées par les entreprises privées. Il rappellera le fait que plusieurs décisions prises dans le passé n'ont pas encore trouvé d'application. En guise d'exemple, il citera le Conseil du commerce qui n'est pas encore mis sur pied, ainsi que le texte de loi constitutif du Conseil de la fiscalité, attendu depuis 1999. Hamiani ne manquera pas également de dresser un tableau noir de l'économie nationale. Il s'appuiera pour la besogne sur les chiffres du CNIS qu'il étalera comme suit : «...niveau d'importations à 32 milliards de dollars pour les huit premiers mois de cette année 2011. Sur ces bases, notre pays devrait terminer l'année avec une facture d'importations de biens de 48 milliards de dollars, soit près de 60 milliards au total, en prenant en compte les importations de services». «Un niveau d'importations, poursuit-il, jamais égalé a été réalisé dans des conditions de faible croissance de notre économie» et ce au moment où on avait droit

à prétendre «à une croissance à deux chiffres», vu les gigantesques investissements publics.

«Une bureaucratie néfaste aux producteurs, et laissant les voies ouvertes face aux lobbies»

Pour le président du Forum des chefs d'entreprise, en qui on décèle aisément le doute quant au sort qui serait réservé aux mesures prises durant la tripartite, tenue hier et avant-hier, il s'agit, d'abord et avant tout, de relever le défi d'assainir l'administration qui, dira-t-il, «ne suit pas». Durant son intervention qu'il a opérée sur un ton de défi vis-à-vis du Premier ministre et qui, il faut l'avouer, était la plus brillante, Hamiani a pointé un doigt accusateur sur la bureaucratie qui, selon lui, ne nuit réellement qu'aux producteurs de biens et de richesses dans une Algérie où l'«illusion de l'abondance de ressources financières domine». Ce qui nous préoccupe le plus, dira-t-il, c'est cette dangereuse illusion de l'abondance de ressources financières dans laquelle notre pays s'est installé et qui fait que, paradoxalement, la bureaucratie nationale exerce ses effets néfastes sur les producteurs, les investisseurs et les créateurs et laisse les voies ouvertes aux importateurs ou aux lobbies des marchés publics cédés aux exportateurs étrangers de biens et de services».

Une augmentation des salaires induira une augmentation des exportations

Selon Hamiani, «la solution passe moins par des mesures protectionnistes ponctuelles mais par une reconsidération radicale des conditions pratiques dans lesquelles s'accomplit l'acte de produire en Algérie». Il expliquera cela par une dépendance excessive et menaçante et la grave faiblesse de notre appareil de production ainsi que «l'environnement dégradé dans lequel évolue l'entreprise algérienne publique et privée».



«Chaque augmentation de salaire, plutôt que de bénéficier aux producteurs nationaux, se traduira inévitablement par une augmentation conséquente du niveau des importations», puisque, argue-t-il, «deux tiers de nos besoins alimentaires, de nos besoins en médicaments ou en intrants de notre appareil de production sont importés (...), la fiscalité ordinaire (hors hydrocarbures) couvre à peine 40 % des dépenses de fonctionnement courantes de l'Etat (...), et sur 100 DA investis, plus de 70 sont transférables à l'extérieur». Disant que le FCE attache une importance extrême au dialogue social et la nécessité pour la collectivité nationale de répondre de manière efficace et juste aux demandes sociales légitimes de la population, Hamiani assurera qu'au préalable, «il est utile de bien positionner le nécessaire débat à ce sujet et, en particulier, de rappeler quelques règles de base du point de vue entrepreneurs». On l'aurait compris : Hamiani désire que l'argent distribué devrait d'abord être gagné, car, dira-t-il, si l'Etat

puise dans le Trésor public pour verser les salaires dont il est redevable, ce n'est pas le cas de l'entreprise privée qui obéit aux lois de la compétitivité.

«Si la nécessité de protéger le pouvoir d'achat des plus faibles ne peut que recueillir notre assentiment, en revanche la méthode utilisée, à savoir l'appui direct de budget de l'Etat à des produits importés, est porteuse de nuisance graves pour notre économie et ne fait, en définitive, que reproduire et accentuer les conditions de notre dépendance extérieure», conclut-il. «Toujours égal à vous-même !», ironisa le Premier ministre à son égard. A noter qu'Ouyahia, qui a ouvert le Sommet, s'est targué de toutes les mesures prises par le gouvernement notamment lors de la précédente tripartite. Mais peut-on voir les choses avec le même oeil quand on n'appartient pas au même camp ?

H. F.

Amnistie générale en faveur des terroristes

Ouyahia dément formellement

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, comme à ses habitudes, ne marchera ses mots : «je déments le plus solennellement du monde !», a-t-il répondu à une question quant à une possible amnistie générale.



Par Hamid Fekhat

«L'ordonnance de mise en œuvre de la Charte et la réconciliation nationale promulguée en 2006 est bien claire et elle est toujours en vigueur. Le reste n'est que commentaire», a-t-il tranché. Cette déclaration faite, lors d'une conférence de presse suite au Sommet de la Tripartite tenue hier et avant-hier, est venue, faut-il le noter, comme un démenti catégorique aux rumeurs enclenchées par l'intervention, dans la presse nationale, de Farouk Ksentini, le président de la présidence de la très officielle Commission nationale consultative pour la promotion et la défense des droits de l'homme (CNCPPDH), qui fait état d'une «imminente amnistie générale». Ksentini, pour rappel, avait intervenu en fervent défenseur du bilan de la Charte pour la paix et la réconcilia-

tion nationale. Rappelons aussi que ce n'est pas la première fois qu'Ouyahia vient mettre de l'ordre dans ce dossier brûlant. Il a déjà, en effet, démenti une rumeur de la même nature semée par, entre autres, Mohamed Sahnouni, le prédicateur aveugle, qui assurait que le Chef de l'Etat prévoyait une amnistie générale dont bénéficieraient tous les ex du FIS. Ouyahia argumentera, en outre, avec le projet de loi sur les partis politiques, acté le 12 septembre par le Conseil des ministres et en ce moment au niveau de l'APN pour examen, et qui interdit, entre autres, formellement le retour du parti islamique. Concernant la situation sécuritaire, Ouyahia dira que le plan y afférent «n'a pas échoué», cependant, a-t-il ajouté, «on ne peut affirmer qu'il s'agit d'une réussite totale tant que le terrorisme n'a pas été définitivement éradiqué». Pour lui, «tant que le terrorisme n'a pas été complètement anéanti, le plan sécuritaire, bien qu'il progresse et apporte ses

fruits, n'a pas encore atteint la perfection». «Le comportement d'Aïcha El-Gueddafi est inadmissible». Sur les rumeurs qui circulent sur la santé du Chef de l'Etat, Ouyahia, s'est voulu rassurant : «Le Président est en bonne santé», dira-t-il.

Par ailleurs, le Premier ministre, interrogé sur la sortie «politique» de la fille d'El-Gueddafi, Aïcha, sur le territoire algérien, dira que l'accueil de la famille de l'ex numéro un de la Libye était pour des raisons purement «humanitaires», mais cela ne voudrait pas dire que l'Etat algérien admette et tolère tous les comportements. «C'est un comportement inadmissible», dit-il quant aux déclarations de Aïcha. C'est un autre, on l'aurait compris, appel à l'ordre qu'opère le Premier ministre qui a rappelé toutefois que les individus accueillis n'ont aucun «problème avec la justice». Sa façon à lui de justifier la décision d'Alger les concernant.

H. F.

Développement local Plus de 1,6 milliard de DA alloués à la wilaya de Ouargla

UNE ENVELOPPE de plus de 1,6 milliard de DA a été dégagée, du budget supplémentaire 2011 de la wilaya de Ouargla pour soutenir l'action de développement de cette collectivité du Sud du pays. Sur cette allocation, un montant de 1,5 milliard de DA a été consacré au chapitre de l'équipement et de l'investissement pour la réalisation d'une quinzaine d'opérations de développement, a-t-on précisé lors des travaux de la seconde session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le secteur des Travaux publics a reçu la part du lion de cet investissement en se voyant accorder un montant de plus d'un milliard DA pour la réalisation de plusieurs nouvelles opérations. Celles-ci consistent en le dédoublement d'un tronçon de 10 km de la route reliant la zone industrielle de Berkaoui et la ville de Ouargla, la réfection et le renforcement de 2 km de la route menant à la cité universitaire et l'entretien et le désensablement de 160 km du CW menant de la région de Rhourd El-Baguel à la région frontalière d'EL Borma. L'élaboration d'une étude d'aménagement du CW 204, le revêtement de l'axe routier reliant sur 17 km la zone industrielle de Berkaoui et la région de Hassi Lehdjar ainsi que la réalisation d'une opération similaire sur 40 km de la route reliant les communes de Touggourt et El-Alia, font également partie des opérations projetées. Un montant de 240 millions de DA a été consacré au secteur des Ressources en eau pour la réalisation, au niveau de la zone d'activités de Ouargla et la cité de Zeyeyna, dans la commune de Rouissat, de deux châteaux d'eau d'une capacité de stockage de 1.000 m³ chacun. A ces investissements, vient s'ajouter un projet de réalisation, au niveau du quartier de Boughoufa, d'un collecteur principal des eaux usées pour une enveloppe de 40 millions de DA. Le secteur de la Jeunesse et des Sports, a de son côté, bénéficié de 60 millions de DA pour la pose d'une pelouse artificielle au stade du complexe sportif de Ouargla.

Transport urbain à Souk Ahras Tou préside la cérémonie de lancement de l'entreprise

LE MINISTRE DES TRANSPORTS, M. Amar Tou, a présidé hier, à Souk Ahras la cérémonie de lancement de l'entreprise de transport urbain de la ville. Disposant, dans une première étape, de 10 bus, l'entreprise est appelée à assurer 8 lignes urbaines desservant, entre autres, le pôle universitaire et plusieurs quartiers à forte densité de population, à l'image du lotissement Dallas, de Haï Lemris et la cité des 400 logements. Le ministre a appelé les responsables de cette entreprise, qui sera prochainement renforcée par 20 bus supplémentaires, à veiller à la maintenance des véhicules, à leur propreté, ainsi qu'au respect des horaires et des points d'arrêt. Le ministre avait auparavant donné son "accord de principe" pour la réalisation, à partir d'une bretelle ferroviaire, du prolongement de la voie ferrée sur 400 à 500 m, vers le centre universitaire de la ville depuis un point situé à proximité de la résidence universitaire Garçons de 2.000 lits. Cette opération, proposée par les autorités de la wilaya de Souk Ahras, vise à permettre aux étudiants de rejoindre le centre universitaire dans de bonnes conditions. Inspectant la gare centrale de la ville, M. Tou, faisant part de son mécontentement devant certaines dégradations du mobilier de cette infrastructure, a demandé aux responsables concernés de veiller "scrupuleusement" à la propreté et à l'intégrité des lieux. Le ministre a également inspecté les travaux de renouvellement d'un tronçon de 148 km de la voie ferrée minière reliant, sur 460 km, Annaba, Souk Ahras, Guelma et Djebel Onk (Tébessa). Le délai de livraison du segment à renouveler, dont 59 km sont achevés, entre les localités de Ouenza (Tébessa) et Boucheouf (Guelma), est de 37 mois, a-t-on indiqué sur site. Après avoir inspecté les travaux de réalisation de la gare routière de Souk Ahras, dont le taux d'avancement des travaux est de l'ordre de 26%, M. Tou s'est rendu à la gare SNTF de Oued El Kebrit pour s'enquérir de ses capacités à assurer le transport de la production du futur complexe de transformation de phosphate. Piloté par l'entreprise Ferphos de Annaba, le complexe, prévu sur 600 hectares, regroupera trois unités pour la production d'acide sulfurique (4.500 tonnes/jour), d'acide phosphorique (1.500 t/jour) et d'ammoniac (3.000 t/jour).

Réconciliation nationale

Les promoteurs de la Charte font leur bilan

Par Yazid Ferhat

Depuis la mise en vigueur de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, en février 2006, pas moins de 7547 terroristes ont bénéficié des dispositions de cette charte, tandis que quelques 1257 terroristes ont péri par la main des services de sécurité. C'est ce qui ressort du bilan de six années de réconciliation nationale, présenté jeudi dernier par le responsable de l'application de la charte, Me Merouane Azzi. S'exprimant au Forum d'El Moudjahid, le président de la commission d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la Charte a fait savoir que malgré les mesures de la charte toujours en vigueur, «la lutte anti-terroriste se poursuit encore». Me Azzi a avancé, en outre, un chiffre de 17.000 familles de terroristes abattus, selon les statistiques des services de sécurité. Celles ayant accepté l'indemnisation s'élève à 11 200. «Certaines familles ont rejeté ces mesures», a-t-il précisé. Pour Me. Azzi, la charte pour la paix et la réconciliation natio-

nale a grandement contribué à mettre fin à la crise ayant marqué la tragédie nationale notamment l'arrêt des massacres collectifs et des attentats à l'exception de certains cas minimes. «Entre 8.000 et 10.000 citoyens ont été assassinés avant la promulgation de la charte», a rappelé Me. Azzi ajoutant que ce chiffre a reculé après pour se situer entre «600 et 700 personnes jusqu'en 2010». Concernant le dossier des disparus, Me. Azzi a indiqué que sur les 6.543 dossiers de disparus, 6.520 ont été indemnisés à juin 2011, précisant que beaucoup de personnes licenciées pour leur implication dans le terrorisme ont été réintégrées dans leur poste de travail. Le conférencier a recensé par ailleurs 35 000 dossiers, toutes catégories confondues, ayant été réceptionnés par les commissions de wilaya chargées de la mise en œuvre de la charte depuis février 2006 à 2011.

Me Azzi a par ailleurs plaidé en faveur de nouvelles mesures complémentaires à même de promouvoir et de consacrer cette réconciliation, arguant que les dispositions de la Charte ont atteint leurs limites. Le

conférencier a forgé son opinion sur les lacunes constatées sur le terrain.

Nécessité de mesures complémentaires

Selon lui, l'instance qu'il supervise, avait présenté à la Présidence de la République 15 propositions relatives aux catégories n'ayant pas été mentionnées dans la charte promulguée en 2006.

Notons que parmi les principales suggestions présentées par la cellule figure la prise en charge de la catégorie des victimes du terrorisme qui se dit marginalisée, rappelle Me Azzi, soulignant la nécessité de «mettre en place des statuts pour cette catégorie et une instance permanente chargée de suivre ses dossiers et de revaloriser les pensions qui leur sont allouées en fonction de leurs conditions de vie». Me Azzi affirme également dans les propositions soumises au chef de l'Etat figure celle traitant des enfants nés dans les maquis, les personnes qui ont été détenues dans le sud du pays ainsi que les

femmes violées durant la décennie noire. Egalement présent au forum d'El Moudjahid, Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), a emboîté le pas à Me Azzi concernant la nécessité de prendre «des mesures

complémentaires». Me Ksentini estime que ces mesures supplémentaires doivent concerner toutes les catégories de victimes de la tragédie nationale. Parmi les catégories qu'il convient d'indemniser, selon Me Ksentini, figurent les personnes qui ont été emprisonnées puis relaxées sans procès ainsi que les personnes qui ont subi des pertes matérielles (économiques) durant cette période. Le président de la CNCPPDH a tenu à préciser que la prise de mesures complémentaires relevait des seules prérogatives du Président de la République. Il a par ailleurs estimé que les résultats réalisés par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ont été un franc succès.

Y. F.

DES FAITS ET DES DIRES

Par Razane Hadj

CITATION DU JOUR

« En général, on donne plus facilement l'aumône à un misérable qu'un salaire honorable aux travailleurs ».

Lajos Kassák

Chiffres à retenir

3 680

Le ministère de la Santé a annoncé mercredi l'ouverture, au titre de l'exercice 2011, de trois mille six cent quatre vingt (3 680) postes budgétaires destinés aux praticiens médicaux généralistes de la santé publique.

7 547

7 547 terroristes ont bénéficié des mesures de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, depuis son application en février 2006. Durant la même période, 1 257 terroristes ont été tués dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.



Beni Maouche (Béjaïa)

Une commune sans décharge publique !

A BENI MAOUCHE, une commune distante de 90 km de Béjaïa, la création d'une décharge publique demeure un sérieux problème auquel font face les autorités locales. Cette localité se retrouve sans décharge publique depuis plus de 3 ans ! En août 2009, des citoyens ont fermé l'ancienne décharge et la route qui y mène, et ont manifesté contre les désagréments et les nuisances qu'elle génère. Depuis cette fermeture, les citoyens jettent leurs ordures ménagères et autres déchets dans différents lieux du territoire communal et à ciel ouvert. Les responsables de cette localité semblent dans l'incapacité de trouver un espace pour les ordures ménagères.



Sans fax, sans téléphone et sans Internet

La chaîne 4 déconnectée ?

La Chaîne 4, qui diffuse en langue tamazight, se trouverait depuis plus de 6 mois sans fax, sans téléphone et sans Internet. Les journalistes de cette chaîne affirment qu'ils sont totalement déconnectés du monde extérieur en raison de cette panne. Ils affirment qu'ils sont obligés de se rabattre sur les rédactions des autres chaînes pour appeler ou envoyer un fax. A voir...

Aux menaces des syndicats autonomes Ould Abbès bannit la grève



Phs> D.R.

C'est la polémique entre les syndicats autonomes et le ministère de la Santé. Alors que plusieurs organisations syndicales brandissent la menace d'un retour à la protesta pour exiger la prise en charge effective de leurs revendications socioprofessionnelles, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, utilise un ton menaçant à l'égard des médecins. «Aucune grève n'est tolérée», tonne-t-il depuis Constantine où il était en visite d'inspection. «Il n'y aura aucune grève. Je ne reconnaî-

trais aucune car tous les problèmes ont été réglés», ajoutera-t-il. Selon lui, tous les corps médicaux ont bénéficié d'un statut particulier qui a été publié au *Journal officiel*. Le responsable se dit «fier» d'avoir doublé, depuis son arrivée à la tête de ce département, les salaires des médecins. Certes, la situation de nos médecins s'est beaucoup améliorée, notamment avec les dernières augmentations salariales, mais le représentant de l'exécutif n'a pas le droit d'interdire aux travailleurs de faire grève.

A l'origine d'un vacarme dans les villes

La police traque les motocyclistes



Les services de sécurité, la police notamment, ont lancé depuis quelques jours une vaste campagne d'ordre public menée contre les motocyclistes. Selon une source, les forces de l'ordre ont agi suite à une instruction destinée aux sûretés urbaines qui les oblige à resserrer l'étau sur ces jeunes qui sillonnent nos villes avec des motos, générant de multiples nuisances.

Il faut dire que la plupart de ces motocyclistes ne portent pas de casque, mettant

leur vie et celle des autres en danger. A noter également que, excepté quelques citoyens qui utilisent ces fameuses motocyclettes type Peugeot «103» de façon utilitaire, le reste a inclus des options dans le système d'échappement pour faire davantage de bruit.

Au-delà de ces préjudices, tant diurnes que nocturnes, ces motos sont souvent à l'origine de nombreux accidents meurtriers dus à l'excès de vitesse à l'intérieur du périmètre urbain.

Les travailleurs en grève depuis 15 jours

Une ONG épingle Sheraton

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA), une organisation internationale accréditée auprès des Nations unies, a souligné sa solidarité avec les travailleurs de l'hôtel Sheraton Club des Pins, en grève depuis plus de 15 jours. «Nous sommes extrêmement inquiets par la situation au Sheraton Club des Pins où des centaines de travailleurs ont été licenciés après avoir tenté d'exercer leurs droits humains élémentaires sur leur lieu de travail», a indiqué cette ONG dans une correspondance adressé à

la direction de cette infrastructure hôtelière. L'UITA souligne que le droit des travailleurs à créer un syndicat est clairement énoncé dans le droit international et les traités signés par le gouvernement algérien. L'UITA qui compte 385 organisations affiliées dans 118 pays, y compris les organisations des Hôtels Sheraton dans le monde entier, a indiqué que «les représailles» subies par les travailleurs porteraient inévitablement atteinte à la réputation des chaînes Sheraton quant à la violation des droits humains.



Ahmed Ouyahia, Premier ministre

« **LE DÉBAT SUR LE POUVOIR** d'achat prendra également en considération la nécessité de sauvegarder la relance des entreprises publiques et privées et n'occultera pas l'ampleur du déficit qu'affiche désormais le budget de l'État ».



SILA

Mais où est passée l'ETUSA ?

LES VISITEURS DE LA 16^e ÉDITION du Salon international du livre (SILA) n'ont pas été gâtés cette année par les organisateurs de cette manifestation. Et pour cause, aucun moyen de transport n'a été prévu pour desservir le complexe olympique Mohamed-Boudiaf où se déroule le SILA. A souligner que dans l'édition du SILA de l'année écoulée, le service spécial de transport public a été assuré par l'Entreprise de transport urbain et suburbain (ETUSA). Cette entreprise publique affirme que les organisateurs du SILA ne l'ont «pas sollicitée», comme à l'accoutumée, pour l'ouverture de lignes de transport public à destination du Salon.

ACTUEL ▶▶

Ali Zenati, le numéro 3 du CNT révèle sur BBC :

«Alger doit livrer la famille de Kadhafi à Tripoli»

Le numéro 3 du Conseil National de Transition libyen (CNT) en l'occurrence Ali Zenati, a révélé, avant-hier, sur la chaîne satellitaire anglaise, BBC version arabe que, le Conseil National de transition est en phase de faire une demande officielle auprès d'Alger pour l'extradition des membres de la famille de Kadhafi, réfugiée en Algérie depuis plusieurs semaines.



Par Lotfi Itou

«**A**lger doit nous livrer les membres de la famille de Kadhafi. Pour cela, le CNT va engager une demande, à destination des autorités algériennes, pour que celles-ci procèdent à l'extradition de ces membres, et que ces derniers soient jugés pour tout ce qu'ils ont fait au peuple libyen durant 42 ans», affirme, le respon-

sable politique du CNT. Il ajoute: «Nous sommes en droit de demander l'extradition des membres de la famille de Kadhafi, tout comme les ex-responsables libyens, réfugiés aujourd'hui en Tunisie et au Niger. Nous allons également présenter des mandats d'arrêts contre toute personne ayant le lien avec Kadhafi, et nous allons solliciter l'aide de l'Interpol pour parvenir à nos demandes». A partir de ses mots, Ali Zenati, cet opposant libyen, aujourd'hui, devenu le bras droit

d'Ibrahim Djalil, l'actuel président du CNT, replonge, une nouvelle fois, les relations algéro-libyennes dans une impasse, cela malgré que les contacts directs entre les autorités algériennes et le CNT sont relancés depuis un mois, après une tempête de plusieurs mois. L'enregistrement «fatal» d'Aïcha, la fille de Kadhafi, a été la goutte qui a fait déborder le vase chez le CNT, d'autant que ce dernier a toujours cherché une issue pour réclamer l'extradition des membres de la

famille du guide déchu, toutefois sans trouver comment et quand. Toutefois, la solution est venue d'Aïcha, elle-même, lorsque la fille de Kadhafi a diffusé un message électronique sur la chaîne satellitaire syrienne, Ar Rai, dans laquelle, elle avait appelé le peuple libyen à soutenir son père et son frère sur le chevet des combats dans plusieurs fronts en Libye. Cette sortie inattendue pour le CNT, a été soigneusement préparée par ce dernier, d'autant que, selon Ali Zenati, le Conseil va adresser (très prochainement) une demande à Alger pour que celle-ci procède à l'extradition de la famille de Kadhafi.

Ali Zenati, et sur la même chaîne, Ar Rai, avait confirmé les mandats d'arrêt lancés contre les pro-Kadhafistes qui, aujourd'hui, se sont réfugiés dans plusieurs pays voisins. Parmi ces personnalités libyennes, l'ex-Premier ministre libyen, Baghdadi Mahmoudi, l'ex-ministre de l'Intérieur, de hauts responsables militaires libyens, et le fils de Mouâmar Kadhafi, en l'occurrence Saâd El Kadhafi, réfugiés respectivement en Tunisie et au Niger.

Ces hauts responsables du régime feront, tous, l'objet d'une demande d'extradition de la part du CNT. Concernant le cas de la famille de Kadhafi, là, le CNT vise gros, pour deux raisons essentielles. D'abord, il est important de rappeler que le CNT et les autorités algériennes sont entrés dans un conflit diplomatique depuis le début de la guerre civile en Libye. Un conflit qui a commencé par les accusations

de CNT portées contre l'Algérie, et selon lesquelles, les autorités algériennes auraient envoyé des mercenaires africains, par avions, en Libye pour soutenir militairement le guide libyen, Mouâmar Kadhafi et ses troupes contre les insurgés libyens. Puis, il y'a une autre raison pour laquelle le CNT va entamer une demande officielle à Alger pour extraditer les membres de la famille de Kadhafi, c'est bien entendu, les récentes attaques de sa fille Aïcha contre le CNT.

Les mots lourds, lâchés par Aïcha, alors qu'elle se trouve à Alger, avait mis les autorités algériennes dans une mauvaise posture. Mieux, le ministre algérien des Affaires Etrangères a vite réagi aux propos de la fille de Kadhafi, d'autant qu'aujourd'hui, elle et sa famille sont réfugiées en Algérie. Mourad Medelci avait affirmé que la diffusion de la lettre électronique d'Aïcha sur la chaîne syrienne est inacceptable, et que des mesures seront prises pour que ce genre de situation ne se répète plus à l'avenir.

C'est ainsi que, dans un communiqué du ministère des Affaires Etrangères, daté du 27 septembre dernier, l'Algérie a exigé d'Aïcha de ne plus diffuser des messages électroniques, et dans le cas contraire, l'Algérie prendra d'autres mesures plus conséquentes à l'encontre de la famille de Kadhafi. D'ici là, les choses se compliquent davantage entre Alger et Benghazi, alors, de quoi sera fait demain ? Nul ne le sait encore. **L. I.**

Assaut des gendarmes dans les milieux du mal à Tébessa

Huit personnes arrêtées en possession de 50 kg de drogue

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux du mal, plusieurs unités appartenant à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Tébessa ont lancé, jeudi dernier, plusieurs assauts dans les milieux du mal, ce qui a permis aux gendarmes de procéder à l'arrestation de huit personnes, la récupération de près de 50 kilos de drogue, de plusieurs milliers de litres de mazout, de deux véhicules et d'une

motocyclette appartenant aux contrebandiers. Par ailleurs, plusieurs boîtes de nuit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux de la part des gendarmes, d'autant qu'ici, la consommation de kif traité est devenue très fréquente.

En effet, les gendarmes ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes, après avoir découvert plusieurs quantités de cannabis, commercialisées discrètement dans

ces milieux. Ici, le cannabis est fortement présent, d'autant plus que des réseaux de trafic de drogue très facilement à vendre leur poison et loin des regards des services de sécurité. Toutefois, les gendarmes étaient bien informés de la présence de grosses quantités de kif traité dans ces lieux.

Ainsi, leur opération a fini par localiser plusieurs dizaines de drogue, et l'identifica-

tion de nouveaux fournisseurs.

D'autre part, la descente des gendarmes, a permis également la récupération de 430 bouteilles de bière, commercialisées illégalement par des particuliers.

Au cours de cette opération, les gendarmes ont procédé au retrait de permis à 31 automobilistes pour plusieurs infractions vis-à-vis du code routier. **L. I.**

Les vestiges culturels algériens la cible des riches israéliens

Quatre pilliers d'objets archéologiques du site de Timgad arrêtés

QUATRE PILLEURS du site archéologique de Timgad, à Batna, ont été interpellés, la main dans le sac, il y'a quatre jours, par les éléments de la Sûreté Nationale de la SW Batna, selon un communiqué de la cellule de communication de la DGSN. En effet, les quatre pilliers se sont introduits dans le temple de Timgad, sur place, ils ont volé 28 pièces archéologiques (des pièces de bronze, des parties de torse en terre cuite, des poteries de grande valeur, et bien d'autres prestigieuses pièces) et ce, pour être livrés vers la Tunisie, puis vers des riches israéliens. Ces quatre spécialistes du trafic d'objets de valeurs, se sont présentés, durant la nuit, ce jour-là, au site archéologique de Timgad, notamment dans les fouilles du site. Profitant de l'obscurité, les quatre trafiquants, ont agi rapidement pour éviter qu'ils soient localisés par les agents qui circulent de temps en temps pour sécuriser le site du Timgad. EN effet, les objets pillés provenaient de fouilles illégales, et certains datent, selon l'expert archéologue de la direction de la culture de Batna, de l'époque romaine. Il s'agit là des objets très rares qui témoignent de l'époque romaine, dont l'Algérie est parmi les pays rares qui détiennent ces antiquités. Très connaisseurs, les quatre pilliers, savaient très bien la valeur de ces objets archéologiques. Pis, les objets d'antiquités qui sont volés par ce réseau seront transférés vers des pays occidentaux, voire même en Israël et ce, aux profit de riches clients qui investissent des sommes phénoménales pour avoir les objets enfouis en Algérie. Fort heureusement, la vigilance des services de police, et l'enquête de ces derniers, avaient permis de restituer les objets qui représentent l'identité

de l'histoire de l'Algérie. Ainsi, les quatre pilliers ont été présentés, il y'a trois jours, devant la juridiction de compétence de Batna.

Les objets archéologiques témoignent d'une certaine époque de l'histoire et de l'identité de l'Algérie attirent, depuis ces deux dernières années, les convoitises des réseaux transnationaux, spécialisés dans le trafic des objets rares. En deux ans, 54 tentatives de vols ont été commises par les réseaux transnationaux, à travers lesquels plus de 700 objets archéologiques, notamment des poteries romaines, des parties de bras, de torse en terre cuite, mais également des pièces de bronze et d'or appartenant à l'époque romaine ont été récupérés par les brigades de la police.

Volés, 700 objets archéologiques restitués en deux ans

Cette mine d'or avait ouvert grand l'appétit des trafiquants qui s'acharnent, désormais, pour voler ces objets estimés à des milliards de centimes. Pis, ces objets de grandes valeurs, une fois volés, seront transférés dans des pays divers, notamment en France, Italie, Espagne et même jusqu'aux Etats-Unis et Israël, d'autant que des clients très riches, voire de parfaits connaisseurs, se montrent très intéressés pour avoir ces joyaux de l'Algérie. Pour faire face à cette ampleur, la DGSN a mis en place un important dispositif dans le cadre de la lutte contre les atteintes au patrimoine culturel national. Parmi ces mesures, la DGSN a mobilisé 16 brigades qui sont déployées à travers le territoire national, notamment dans les wilayas, connues pour

l'importance de leurs vestiges culturels, tels que Tipaza, Alger, Batna, Sétif et Tébessa. Ici, dans ces temples bourrés d'objets de grandes valeurs, des caméras de télésurveillance et des dizaines d'agents sont mobilisés pour protéger ces vestiges culturels. Mieux, une formation menée, conjointement, entre la DGSN et le ministère de la Culture ayant permis l'acquisition de connaissances en matière d'identification des biens culturels, ainsi que la maîtrise des outils législatif et réglementaire régissant ce domaine, notamment, les dispositions de la loi 98/04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel national, celles du code pénal, ainsi que le code de lutte contre la contrebande. Les efforts consentis par ces entités opérationnelles ont donné lieu à la récupération d'un nombre important de pièces archéologiques dérobées. De 2008 jusqu'à 2010, il a été traité 39 affaires et la récupération de 500 pièces volées respectivement dans les wilayas de Tipaza, Batna, Tébessa, Alger, Guelma, et Annaba. En 2011, les services spécialisés ont traité 14 affaires durant les huit premiers mois de l'année en cours, ayant abouti à la récupération de 186 pièces archéologiques, notamment, à Batna, Tébessa et Laghouat. Outre ces unités spécialisées, il n'est pas sans rappeler le rôle de la police des frontières et du Bureau Central National d'Alger (Interpol) ainsi que les grands efforts entrepris par le ministère de la Culture. Enfin, le plan de déploiement territorial inscrit par les soins de Monsieur le Général Major/Directeur Général de la Sûreté nationale prévoit de mettre en service de nouvelles brigades spécialisées, en fonction de la présence et de l'importance des sites archéologiques sur le territoire national. **L. I.**

ACTUEL ▶▶

Clôture de l'Université d'été du FLN

Un plaidoyer pour la réussite des réformes

Les travaux de l'Université d'été du FLN ont pris fin hier à Zéralda (Alger), avec des recommandations à la clé ayant trait dans l'ensemble à la mobilisation des militants du Vieux parti en perspective des futures échéances, mais aussi à l'accompagnement sur le terrain des différentes réformes engagées par le chef de l'Etat.



Par M. Ait Chabane

Plusieurs communications ont été dispensées à l'occasion de ces assises, à l'instar de «l'architecture de la démocratie en Algérie à travers la décentralisation et les perspectives des réformes politiques», «la décentralisation et le pouvoir de gestion des affaires locales», «la décentralisation et les exigences de la bonne gouvernance» outre l'organisation de tables rondes sur «les instances et autres outils de décentralisation» et «les développements politiques et sécuritaires dans le voisinage géographique immédiat et lointain». Auparavant, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) a exhorté les militants et élus de son parti à se mobiliser pour que les réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika soient menées à bien. «J'appelle l'ensemble des militants et militantes et les élus du parti, partout et à tous les niveaux (...), à se mobiliser pour contribuer à l'aboutissement des réformes», a déclaré Abdelaziz Belkhadem dans une intervention à l'ouverture des travaux de l'Université d'été du FLN.

Belkhadem a indiqué que cette mobilisation était susceptible de «faire passer l'occasion devant ceux qui veulent replonger l'Algérie dans la spirale de destruction et de sang» et de «contrer les intentions malsaines qui guettent l'Algérie». S'agissant du choix du thème de cette manifestation, Belkhadem a affirmé que la décentralisation «était en tête des questions majeures en cette conjoncture caractérisée par une volonté de saut qualitatif dans la gestion de l'Etat et dans la relation entre le citoyen et le pouvoir». Elle se concrétise à travers trois enjeux ; la gestion, la politique relative à la capacité de l'institution électorale à dégager des représentants légitimes et responsables ainsi que l'enjeu social, a-t-il soutenu. Le SG du FLN a précisé que son parti «a tenu à organiser cet événement politique directement après l'adoption par le parlement du code de la commune et l'approbation par le Conseil des ministres du code de la wilaya», soumis actuellement au Parlement, indiquant que le FLN était «le premier» à avoir mis en place des ateliers de réflexion pour l'examen de tous ces textes, en ce sens que les réformes ne concernent pas uniquement l'abandon de pratiques et de comportements négatifs,

elles sont, a-t-il insisté, «la consécration de la victoire du positif sur le négatif» dans tout les secteurs politiques et économiques. Pour Belkhadem «le moment est venu pour tirer les enseignements (...) plusieurs données et éléments ayant présidé à la formulation de modes de gestion et de gouvernance sont devenus obsolètes tant sur le plan quantitatif que qualitatif». A ce titre, le SG du parti du FLN a émis des questionnements sur le nombre actuel de communes et leur compatibilité avec le nombre d'habitants au vu des besoins et exigences de ces derniers et si le nombre de Daïras permettait un encadrement optimum. Il s'est également interrogé sur la gestion de la commune et de la wilaya un espace pour consolider le développement local et les activités relatives aux communes. Sur le plan international, Belkhadem a réitéré la position de son parti qui «refuse» toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays réaffirmant son soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien et son appui, également, au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les parlementaires du FLN se concertent

Les parlementaires du FLN ont souligné la nécessité d'examiner avec précision tous les aspects permettant l'adoption de projets de lois, l'approfondissement des réformes, l'élargissement de la participation populaire dans la prise de décisions politiques et l'ancrage de l'exercice démocratique. Les députés ont mis l'accent, lors d'une réunion de coordination présidée par Abdelaziz Belkhadem, sur la nécessité de consolider les libertés individuelles et collectives en vue de conférer «davantage d'efficacité» à la gestion des institutions de l'Etat à tous les niveaux et de s'adapter en permanence aux développements enregistrés sur la scène internationale pour permettre à l'Algérie de contribuer à la définition des contours de l'avenir. La réunion a été mise à profit pour un échange de vues sur les moyens à même de permettre l'enrichissement des projets et des lois relatifs aux réformes politiques conformément aux orientations du Président de la République et sur la base des décisions du comité central dans sa session du 4 juin 2011 et des propositions de la délégation du parti à l'instance de consultations politiques le du 8 juin 2011.

M. A. C.



Panne du réseau des chèques postaux

Le retour à la normale depuis hier

Par Nassima Hammiche

Tous les bureaux de poste étaient ouverts hier et ont repris leurs services après une panne technique qui a affecté l'ensemble des bureaux à travers les 48 wilayas du pays depuis mardi dernier. C'est le retour à la normale depuis hier à Algérie Poste, pour rattraper le retard causé par la coupure du réseau, tous les bureaux de poste sont restés ouverts toute la matinée d'hier pour permettre aux citoyens d'effectuer les opérations coutumières. Les détenteurs de comptes courants postaux (CCP) pourront procéder normalement à des retraits ou dépôts d'argent, dès vendredi après qu'une panne ayant affecté depuis mardi le réseau informatique eut été réparée, avait annoncé un responsable d'Algérie Poste. Les clients d'Algérie Poste «pourront effectuer, à partir de jeudi matin, toutes les opérations CCP dans la mesure où le système informatique a été rétabli», a assuré le directeur du centre national des chèques postaux, Abed Amara. Une «défaillance électrique» est à l'origine de l'arrêt du réseau informatique reliant l'ensemble des bureaux de poste du territoire national, ce qui a nécessité l'intervention d'ingénieurs de la société internationale de laquelle Algérie Poste avait acquis son matériel informatique, a précisé la même source. Le responsable d'Algérie poste a tenu à préciser par ailleurs que cette panne n'avait cependant pas bloqué totalement les prestations fournies aux clients grâce à des solutions palliatives permettant la poursuite des retraits à vue ainsi que par les distributeurs automatiques. En effet, mercredi, deuxième jour de la panne, Algérie Poste avait recommandé sa clientèle à se rapprocher du bureau de poste détenteur de leurs spécimens de signature pour toute opération de retrait au guichet. Algérie Poste a également porté de 5.000 DA à 20.000 DA le montant maximum autorisé pour les retraits par distributeur automatique. Ce n'est qu'après l'intervention des services de la société Bull conformément au contrat d'entretien et de maintenance liant les deux parties que la réparation du système a été effectuée. Des centaines de clients ont été sérieusement pénalisés durant ces deux jours, surtout que la panne est survenue en fin de mois, une période qui connaît habituellement un afflux considérable sur les guichets, plus de 2 millions d'opérations sont effectuées quotidiennement auprès des guichets des postes. Dans tous les bureaux de poste, le personnel se trouvait dans l'incapacité d'offrir la moindre prestation de service, ni CCP, ni mandats, ni paiement des redevances téléphoniques, les usagers sont ainsi confrontés à des désagréments. A l'origine d'une coupure du réseau depuis mardi, un problème technique survenu au niveau du serveur principal du réseau d'Algérie Poste, qui gère tous les centres de comptes courants (CCP). 3 500 bureaux de poste où sont domiciliés plus de 7 millions de clients étaient paralysés durant plus de 48 heures. Le centre de calcul et sa réplique ont simultanément cessé de fonctionner, le premier incident qui a affecté tout le réseau d'Algérie poste. L'opérateur, Algérie Poste, tente de rassurer.

N. H.

Tabbou à Tizi-Ouzou

«L'Algérie pays mûr pour le changement»

Par Sofiane Aït Mohamed

«L'Algérie est le pays du monde arabe le plus mûr pour le changement, mais pas n'importe quel changement», a estimé Karim Tabbou, premier secrétaire national du FFS qui a également accusé le pouvoir d'avoir organisé de fausses émeutes et une fausse révolution.

S'exprimant jeudi dans une conférence de presse tenue à Tizi-Ouzou à l'occasion du 48^{ème} anniversaire du FFS Karim Tabbou a déclaré que «l'Algérie est le pays du monde arabe le plus mûr pour le changement, mais pas n'importe quel changement». Pour lui, la disposition du peuple algérien au changement est acquise durant les 20 dernières années. Il estimera en contrepartie qu'il y a les forces du statu quo qui continuent d'œuvrer contre toute forme de changement démocratique. Pour le premier responsable du FFS, le régime «tente de gagner du temps». «Le pouvoir, qui ne veut toujours pas considérer la société comme acteur, a engagé des réformes à l'envers», a-t-il déclaré avant d'ajouter ironiquement : «En tout cas, la politique, l'histoire et même la

géographie bougent dans le monde, il n'y a que le régime algérien qui ne veut pas bouger». Evoquant la «rue algérienne», Karim Tabbou admet qu'elle ne fait pas confiance aux politiques. Il dira dans ce sillage qu'il faut un travail de sensibilisation et d'organisation pour rétablir la confiance du peuple. Selon lui c'est une nécessité au moment où «le pouvoir fait tout pour rendre la rue inefficace». Il assènera à cet effet que «le pouvoir a organisé de fausses émeutes, puis de fausses marches et ensuite une fausse révolution, pour empêcher une vraie révolution et rendre stérile l'action de la rue, un vrai théâtre».

Pour Tabbou qui parle de manipulation, même les acteurs des récentes tentatives de marches qu'il qualifie de «théâtrales», allusion au RCD, ont été choisis pour casser une dynamique qui allait s'enclencher. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les militants du FFS se sont recueillis, jeudi devant la stèle érigée «à la mémoire des martyrs du Parti tombés au champ d'honneur entre 1963 et 1965». Une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle puis une minute de silence a été observée.

S. A. M.



FOCUS ▶▶

Entretien avec le poète Adonis

«Il n'y a pas eu de révolution arabe»



Le poète Adonis

D'origine syrienne et de nationalité libanaise, Adonis est considéré comme l'un des plus grands auteurs arabes vivants. Théoricien du poème en prose, il a profondément renouvelé la littérature arabe contemporaine et vient de se voir décerner le prestigieux prix Goethe pour l'ensemble de son œuvre.



Par BibliObs

À 81 ans, cet intellectuel de gauche, laïc radical, est connu pour la franchise de ses propos sur l'«arriération» arabe, qui lui valent d'être fréquemment au centre de vives polémiques. En juin dernier, il publiait ainsi une lettre ouverte au président Bachar el-Assad, provoquant une avalanche de critiques. Il revient ici sur le sens de sa démarche.

Libanais d'origine syrienne, considéré comme le plus grand poète arabe vivant, Adonis est l'auteur de «La terre a dit», «Chants de Mihyâr le Damascène», «Mémoire du vent» ou «Le Temps des villes». Pour découvrir sa pensée politique, on peut lire aussi «La Prière et l'Épée. Essai sur la culture arabe» (Mercure de France, 1993). «Le Regard d'Orphée», un livre d'entretiens avec Adonis a été traduit chez Fayard, en 2009, par Houria Abdelouahed, maître de conférences à l'université Paris-Diderot.

■ ■ **Mohammad Chouïeb : N'est-il pas étonnant qu'après avoir soutenu inconditionnellement les révolutions tunisienne et égyptienne, vous fassiez marche arrière quand il s'agit de la Syrie ?**

Adonis : Ce qui s'est produit en Tunisie et en Égypte, et la façon dont cela s'est produit, a porté un coup décisif à l'idée du président à vie imposé par l'armée ou par le parti unique. Mais je ne considère pas pour autant qu'il s'agisse d'une révolution. Il en va de même des événements en Syrie. La révolution, telle que je l'entends et dans son sens historique, est un projet global et complet. Jusque-là, nous avons assisté à un simple renversement de dirigeants, sans que soient bouleversées les structures du pouvoir. Les noms des gouvernants ont changé, voilà tout. Pour considérer les événements qui se sont produits dans certains pays arabes comme une

révolution, il aurait fallu assister à un bouleversement – du système socio-économique. Comment peut-on parler de révolution en Égypte quand la situation des coptes reste inchangée et les inégalités toujours aussi considérables ? Comment parler de révolution en Syrie si le statut des chrétiens, au plan civil, ne change pas, et si les disparités économiques persistent ? Il faut cesser d'utiliser le mot révolution au mépris de son sens profond. En revanche, nous devons espérer que cette importante effervescence politique se transformera en révolution globale et radicale – et tout faire pour cela [...]. Je ne peux qualifier de révolution qu'un projet complet de

remise en cause des caractéristiques culturelles, sociales et religieuses qui ont bloqué la vitalité de l'Homme arabe, écrasé ses droits, ses libertés, son humanité et sa pensée.

* **Une lettre ouverte controversée**

Première réaction d'Adonis sur la révolte syrienne, la lettre ouverte au président Bachar el-Assad, publiée dans le quotidien libanais «As-Safir» le 14 juin dernier, deux mois après le début du soulèvement, est venue «après un long silence», selon l'historien libanais Abbas Baydoun qui a ouvert la polémique dans les colonnes du même jour-

nal. En dix points, Adonis invitait «Monsieur le Président» à mettre en œuvre «les conditions et les principes de la démocratie, [...] inévitable même si elle est étrangère au patrimoine culturel arabe». Il insistait en substance sur la nécessité de séparer le religieux du politique, mais aussi l'État du parti Baath dont les objectifs ont été dévoyés. Plus que la substance de ce message, les nombreux détracteurs d'Adonis dans la presse arabe ont visé la manière de s'adresser au «président élu» (alors qu'il a succédé à son père) et de «placer ses espoirs en lui». Le reproche d'avoir aussi ignoré la répression et ses victimes semble avoir porté : après l'escalade meurtrière en Syrie, le 6 août dernier, dans une autre lettre, le poète a invité Bachar el-Assad à démissionner.

■ ■ **Toutes les révoltes arabes sont sorties des mosquées mais cela ne signifie pas qu'elles soient religieuses ou confessionnelles : il se trouve que la mosquée est le seul lieu de rassemblement possible...**

Ce n'est pas vrai : tous les manifestants ne sont pas sortis des mosquées. Ni au Yémen ni à Bahreïn, ni en Tunisie, ni en Égypte ou en Libye. De petits groupes sont en effet sortis des lieux de culte, mais ils n'ont fait que rejoindre la majorité des manifestants, déjà dans la rue et sur les places ; et les révolutionnaires issus des mosquées n'ont nulle part joué le rôle de leaders. Exploiter politiquement ce symbole religieux relève d'une confiscation du politique, de ce qui est temporel, évolutif, sujet à la critique, au bénéfice du sacré qui est, lui, rituel, immuable, littéral [...] C'est exercer sur les êtres une violence généralisée, au sens où elle touche non seulement le corps, mais aussi l'esprit : la mosquée entend régir la pensée et tous les moments de la vie et prononce publiquement des sentences d'apostasie et de mort.

■ ■ **Votre lettre ouverte au président**



Assad a suscité bien des polémiques [...]. La considérez-vous comme dépassée ?

Si elle peut paraître dépassée, c'est surtout aux yeux de ceux qui suivent la politique à court terme, au mépris de la complexité de la situation, en particulier dans des pays traversés par des appartenances politiques, communautaires et ethniques diverses, comme la Syrie ; ceux qui se contentent d'un changement de dirigeants et sont animés d'un désir de « revanche », bref, ceux qui veulent modifier seulement les apparences. Je n'en suis pas.

Pour moi, la revendication fondamentale est de redonner le droit au seul peuple de décider, lui laisser le choix de rejeter ou de désigner qui il veut à travers des élections libres et sans conditions préalables. Aucun parti ni aucun dirigeant ne doit s'emparer de la volonté du peuple. Cela revient à dire qu'il faut supprimer l'article 8 de la Constitution syrienne, qui considère le parti Baath au pouvoir comme le guide de la nation et sur lequel s'appuie le régime.

Je ne suis pas le premier à le demander, c'est une revendication de la majorité des Syriens. Quand je m'adresse au président du pays, cela ne veut pas dire que je suis d'accord avec lui ou que je le considère comme honnête ou juste. J'ai choisi la formule de la lettre ouverte parce que je considère qu'elle est la plus à même de faire parvenir quelques idées au président d'un pays dont je tiens à préserver l'unité, l'avenir et la vie de ses citoyens. Je ne crois pas que le démantèlement de l'État et des institutions, à l'image de ce qui s'est produit en Irak, serve la liberté et la justice.

■ On vous reproche notamment de faire apparaître le président Assad comme dégage du communautarisme alors qu'il est réalité lui aussi sectaire...

Je suis d'accord pour dire que le président syrien est partisan mais pas qu'il est sectaire. Il y a en Syrie un problème de rapports entre les minorités et les partis. Les membres des communautés minoritaires ont rejoint les organisations politiques au début du XX^e siècle et cette tendance s'est accentuée après l'indépendance, en 1946. Ils pensaient ainsi sortir de leur isolement et s'intégrer mieux à la majorité du peuple syrien, en brisant le communautarisme.

Dans le même temps, les hommes des zones rurales isolées – les druzes du Haurane, dans le sud ; les Kurdes de la région d'Al-jazira, à l'est ; les alaouites des montagnes côtières, à l'ouest – ont rejoint en nombre l'armée syrienne car c'était le meilleur moyen pour eux de s'intégrer et d'améliorer leur condition sociale et matérielle. Raison pour laquelle ils sont aujourd'hui présents dans les structures du pouvoir. Mais faire une lecture confessionnelle de la situation politique actuelle – le pouvoir alaouite d'un côté, l'opposition sunnite de l'autre –, c'est commettre une lourde erreur : ceux qui sont pourchassés, arrêtés, exilés, appartiennent pour l'essentiel, à l'exception des Frères musulmans, à la communauté soi-disant au pouvoir.

Les termes de « communauté », « confessionnalisme », « minorité » ont été forgés et sont exploités politiquement et culturellement par la majorité, qui revendique le pouvoir au nom de la légitimité que lui donnerait ce statut majoritaire. La pensée progressiste, démocrate et révolutionnaire véritable n'utilise pas ce langage. Les termes de « majorité » ou de « minorité » doivent disparaître au profit de la « citoyenneté », un concept qui assure l'égalité totale des droits et des devoirs entre tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse ou ethnique. Il ne devrait y avoir de majorité et de minorité que dans le sens politique et démocratique, dans les urnes.

Les Arabes ne pourront construire la démocratie qu'à partir d'une séparation totale entre la religion et l'État, à tous les niveaux.

■ Le dirigeant politique peut-il lire la lettre d'un poète ou écouter ses conseils ?

Quel dirigeant a jamais écouté un poète ?

Analyse

Le risque-pays victime des révolutions arabes

Le printemps arabe a exprimé l'aspiration des populations à une plus grande liberté politique, leur exaspération face à la montée des inégalités sociales dans un contexte d'inflation ; enfin, leur volonté de déloger du pouvoir ceux qui s'étaient emparé de l'Etat pour en confisquer les ressources. Cela modifie-t-il notre perception du risque dans ces pays ?



Le printemps arabe

Par Corinne Vadcar

Certainement. La stabilité politique d'un État n'est plus un indicateur pertinent. De même, les indicateurs macro-économiques, quand ils sont surpondérés, ne sont plus adaptés pour apprécier les risques politiques puisque que ceux-ci ont fait croire à la modestie des risques de ce type en Tunisie ou en Égypte. Aujourd'hui, il faut renverser la méthodologie du risque-pays en accordant une place accrue à des indicateurs qualitatifs comme la qualité de la régulation publique, la transparence et concertation (voice and accountability), lutte contre la corruption, équité et justice, etc.

L'exemple de ces deux pays est éloquent. Dans le cadre de la notation des risques-pays par les assureurs-crédit membres de l'OCDE, ceux-ci se voyaient attribuer, avant le printemps 2011, les notes de 3 pour la Tunisie et 4 pour l'Égypte sur une échelle allant de 1 à 7 (du moins au plus risqué). Dans la classe de risque 3, on trouve aussi des pays tels que le Chili ou l'Inde ; dans la classe de

risque 4, on trouve des pays tels que la Lettonie, la République slovaque ou le Mexique.

On aurait ainsi minoré l'importance du degré de redistribution des fruits de la croissance aux populations. Or, la crise économique a exacerbé les tensions dans les pays du monde arabe ; alors même que ceux-ci ont été relativement épargnés par la crise, ils en sortent en étant toujours à l'écart de la mondialisation. L'analyse de la qualité de la gestion économique et politique face à la crise a permis de détecter les premiers signes de détérioration dans des pays comme l'Égypte et la Libye alors même que les membres de l'OCDE maintenaient la même notation. L'analyse récente de la qualité de la gouvernance d'État montre également une dégradation de la situation avant le printemps 2011.

Dès lors, on peut se demander si l'analyse et la mesure du risque politique ne justifient pas davantage la prise en compte et la satisfaction des aspirations socio-économiques et politiques des peuples. Les grèves et les manifestations syndicales qui, à la fin des années 1990, ont conduit à prendre en considération une composante sociale croissante dans le risque politique présenté par les pays producteurs de matières premières ont été une première brèche dans ce sens. La forte inflation qui connaît aujourd'hui la Chine n'est pas non plus neutre sur l'équilibre du pouvoir.

Pourtant, les outils qui permettent de mieux apprécier les frustrations des populations ne sont pas inexistantes. Le coefficient de Gini, mesure synthétique des inégalités créée par la Banque mondiale, est un premier outil qui mérite d'être retenu. L'indice de perception de la corruption de Transparency International en est un second, même s'il est communément admis que la corruption est un mal universel. Le Democracy Index, plus récent, mis en place par The Economist, et que l'on peut associer aux indicateurs de bonne gouvernance de la Banque mondiale (Global Governance Indicators) au rang desquels l'État de droit, en est un troisième.

Ce dernier vient quelque peu renverser la philosophie du risque politique qui, à la faveur du Consensus de Beijing, fait de

plus en plus abstraction de la nature des régimes politiques des pays émergents ou en développement. Surtout, en intégrant de tels indicateurs dans l'approche du risque-pays dans le monde, on serait amené à complètement rétrograder la notation des BRIC. En matière de corruption, la Chine présente un indice de perception de 3,5 sur une échelle de 0 à 9, zéro étant le niveau le plus élevé. En matière d'inégalité de revenus, sa situation est un peu plus enviable puisqu'elle se situe dans une fourchette de 45-40 sur une échelle comprise en - 25 et + 60. Enfin, en termes démocratiques, la Chine était classée au 136^e rang mondial en 2010 par The Economist Intelligence Unit, ce qui la range parmi les régimes autoritaires. Avec ces résultats, on est loin de la bonne notation de la Chine (2 sur une échelle de risques politiques croissants de 1 à 7) dans le classement traditionnel des risques pays. L'exercice de réappréciation des risques politiques n'est donc pas neutre ; il mérite plus que réflexion.

Mais quelle entreprise ne serait pas tentée aujourd'hui par une démarche plus éthique de son internationalisation ? Quelle entreprise ne va pas s'employer à mettre en regard les situations des pays arabes avec celles de ses marchés cibles ? Quelle compagnie pétrolière ou minière occidentale ne va pas davantage lier, à l'avenir, un projet d'exploitation en Afrique à l'appartenance du pays producteur à l'initiative EITI (Extractive Industries Transparency Initiative) ? Là où une entreprise voyait hier de la stabilité – grâce à un code d'investissement qui préserve les revenus des compagnies étrangères sans permettre une véritable redistribution à la population –, certaines pourraient, au contraire, y voir demain une source de risque accru en termes politiques.

Au-delà de ces questions, c'est aussi l'analyse des risques politiques qui devient elle-même plus incertaine. Plus qu'à une réorientation, c'est probablement à une complexification des risques politiques que l'on assiste. Cette complexité avait déjà été mise en évidence par les crises financières asiatiques de 1997-1998 avec l'émergence d'un risque dit « systémique » lié aux systèmes bancaires. Elle a été renforcée par la crise financière et économique de ces deux dernières années, laquelle a déplacé la frontière entre pays industrialisés et pays émergents en la matière, les BRIC étant, désormais, notés de manière sensiblement identique à des pays industrialisés tandis que certains pays européens (Irlande, Grèce et demain peut-être, Portugal et Espagne) sont ou seront classés avec des pays en développement mal notés.

Que dire demain des risques climatiques ou naturels qui, à l'instar du tsunami au Japon, peuvent anéantir un pays en quelques secondes ? Quatre pays (Bangladesh, Pakistan, Philippines et Vietnam), faisant partie des prochains pays émergents (Next-Eleven) identifiés par Goldman Sachs, sont définis comme étant ceux sur lesquels pèse une forte menace liée au réchauffement climatique.

Mais cette complexification du risque politique, elle-même reflet d'un monde qui évolue très vite et de manière complexe, doit peut-être conduire à une analyse plus simple, mais non simpliste : celle des pères du risque politique qui, en ayant moins les yeux rivés sur les indicateurs, avaient une approche presque intuitive des risques. Finalement, à force de superposer les indicateurs du risque politique et de multiplier les risques solutions dans un contexte de globalisation des problèmes, n'est-on pas en train de réitérer les erreurs des économistes et des financiers qui, en modélisant à outrance l'analyse et en externalisant les sources de risques, n'ont pas vu venir la crise ?

C. V.





Guinée

Des heurts entre policiers et opposants font plusieurs blessés

De nombreuses personnes ont été blessées mardi à Conakry dans des heurts entre les forces de l'ordre guinéennes et des jeunes opposants, après la dispersion d'une manifestation contre la tenue d'élections législatives à une date fixée «unilatéralement» par le pouvoir et la Commission électorale, a-t-on indiqué de sources locales.

Selon des sources médicales citées par des agences de presse, des violences ont éclaté dans plusieurs quartiers de la ville, de jeunes opposants s'en prenant à coups de pierres et projectiles divers aux forces de l'ordre qui ont répliqué à coups de matraque et de gaz lacrymogène. «Au moins 4 personnes ont été transportées à l'hôpital principal de la capitale», ont affirmé les mêmes sources. Cités par les agences, des témoins ont rapporté avoir entendu des coups de feu et ont parlé d'un mort. Mais aucune source officielle n'a confirmé ce bilan.

Les affrontements en cours ont éclaté à la suite de l'interdiction d'un rassemblement de l'opposition qui voulait protester contre l'organisation de législatives à la date du 29 décembre, fixée «unilatéralement» par le pouvoir et la Commission électorale. Des dizaines de véhicules des forces de la police et de la gendarmerie avaient bouclé tous les accès au stade du 28 septembre où devait se tenir la manifestation, intervenant également dans plusieurs quartiers de la capitale pour empêcher les gens de converger vers le stade.

Lundi soir, le gouverneur de Conakry avait interdit les manifestations, et une rencontre entre le Premier ministre Mohamed Saïd Fofana et des représentants de l'opposition, convoquée à la demande du chef de l'Etat Alpha Condé, n'avait pas permis de débloquent la situation. Unis au sein d'une large coalition, les opposants avaient décidé de maintenir le rassemblement de Conakry à l'issue de cette réunion.

Le gouvernement guinéen a convoqué mardi un conseil extraordinaire des ministres



pour examiner la situation socio-politique «tendue» dans le pays et étudier les points des revendications exigés par les membres du collectif des partis politiques pour la finalisation de la transition, a rapporté un responsable du bureau de presse de la primature. Une situation socio-politique «tendue» touche

la Guinée, a indiqué la même source, ajoutant que le collectif des partis politiques a remis dans un mémorandum au gouvernement plusieurs requêtes.

Parmi ces revendications figurent la demande l'annulation de tous les actes et engagements de la Commission électorale

nationale indépendante (CENI), la neutralité de l'administration publique dans l'organisation des élections, la révision des listes électorales, et le rétablissement des conseils communaux et communautaires destitués récemment par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. A l'issue du conseil extraordinaire des ministres, une concertation d'urgence sera convoquée pour réunir autour de la table de négociations les acteurs politiques, composés de la mouvance présidentielle, de l'opposition radicale et des partis centristes, avec la facilitation des présidents des institutions nationales.

Selon les médias, les partis de l'opposition ont aussi organisé mardi une marche, pour soutenir leurs revendications. Les forces de l'ordre ont dispersé les manifestations en utilisant des gaz lacrymogènes à la suite de jets de pierres. Ces manifestations et grèves ont paralysé par endroit les activités socio-économiques à travers certains quartiers de Conakry. La plupart des commerces dans les communes situées dans le fief de l'opposition n'ont pas exercé leurs activités.

A Kaloum, (centre-ville de Conakry), où plus de 80% de l'activité économique est concentrée, pas de marche pacifique, mais les activités économiques ont tourné au ralenti, avec un service minimum offert par certaines banques, hôpitaux privés et pharmacies. Dans l'ensemble, la situation restait calme et sous contrôle des forces de l'ordre qui sont postées dans les grands carrefours et ronds-points de la ville de Conakry. Par ailleurs, à l'intérieur du pays, aucune manifestation n'a été signalée et les populations restent calmes, précisent les médias.

Soudan-Sud

Renforcement de la sécurité face à une «hausse de la criminalité»



Le Soudan du Sud s'est engagé à renforcer la sécurité le long de sa frontière pour faire «face aux groupes rebelles» et à «une hausse de la criminalité», a indiqué une source officielle. Selon le ministre de l'Intérieur du nouvel Etat du Soudan du Sud, Alison Monani Magaya, «des personnes et des marchandises souvent clandestines» arrivent dans le nouvel Etat indépendant. «Selon nos services de renseignement, ces gens viennent de l'extérieur» et «commettent des crimes tels que des attaques à main armée contre des

gens ou des commerces», a déclaré le ministre, lors d'une conférence de presse mardi à Juba, capitale du Soudan-Sud. Il a précisé que la capitale sud-soudanaise était aussi «particulièrement touchée par le trafic de faux billets et les opérations liées à la drogue». Le Soudan du Sud, indépendant depuis le 9 juillet après un référendum sur la sécession du Nord, redoute aussi que «ses frontières poreuses et ses institutions encore balbutiantes permettent à des organisations terroristes de s'installer». Le gouvernement a ainsi promis de renforcer

ses contrôles le long de la nouvelle frontière avec le Soudan, définissant 27 postes-frontières, a indiqué le ministre de l'Information, Barnaba Marial Benjamin.

Des agences onusiennes ont lancé mardi un appel d'aide pour les réfugiés du Nil Bleu au Soudan, qui ont fui les hostilités vers l'Ethiopie. «L'appel vise à collecter 18,3 millions de dollars pour venir en aide à quelques 35 000 réfugiés», a indiqué un porte-parole du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Adrian Edwards, lors d'une conférence de presse à Genève.

«25 000 réfugiés se sont dirigés vers l'ouest de l'Ethiopie en quête de sécurité», a regretté le responsable du HCR. «De nouveaux bombardements aériens ont été rapportés hier. D'autres avaient déjà eu lieu mercredi et vendredi de la semaine dernière», a souligné M. Edwards, ajoutant : «La plupart des réfugiés entrent en Ethiopie par la frontière de Kurmuk où 1 500 ont fui les combats vendredi près de Damazine», la capitale de l'Etat du Nil Bleu. Selon le même responsable, la plupart des réfugiés sont installés dans les communautés locales près de Kurmuk. Beaucoup d'entre eux dorment en plein air, ce qui accroît le risque de maladies. Le HCR et l'Administration chargée des affaires des réfugiés et de rapatriés (ARRA) cherchent à transférer les réfugiés vers le camp de Sherkole, à environ 50 kilomètres vers le sud-est de l'Ethiopie pour une meilleure prise en charge. L'appel d'aide a été également lancé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation internationale pour les migrations.

En Bref

Côte d'Ivoire

Les élections fixées au 11 décembre

LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN a annoncé mercredi que les élections législatives sont fixées au 11 décembre, confirmant ainsi la date évoquée auparavant par le président Alassane Ouattara. Selon M. Bruno Koné, porte-parole du gouvernement, la Commission électorale indépendante (CEI) «a proposé la date du 11 décembre» pour la tenue de ces élections. M. Koné a fait cette annonce après un Conseil des ministres dans la capitale politique Yamoussoukro (nord). «Cette proposition ayant été reçue, le décret a été pris à cette réunion du Conseil des ministres. Désormais, la date de la tenue des élections législatives est officielle», a ajouté le porte-parole, quelques heures avant l'installation à Yamoussoukro de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR). La semaine dernière, le président Ouattara avait évoqué à Washington la date du 11 décembre pour la tenue des législatives, censées jusque-là se dérouler au plus tard mi-décembre.

Sécheresse en Afrique

Le CICR s'alarme d'une situation «extrêmement critique»

LE COMITÉ INTERNATIONAL de la Croix-Rouge (CICR) s'est dit mercredi préoccupé par la situation humanitaire «extrêmement critique» en raison de la sécheresse prévalant dans des régions du pays, aggravée par des violences incessantes. «Des centaines de milliers de Somaliens restent loin de leurs maisons, à la recherche de nourriture et de sécurité», souligne le CICR. «Même si l'aide humanitaire a commencé à atteindre les personnes touchées par la sécheresse et les conflits, beaucoup continuent de lutter pour leur survie». Le CICR rappelle que la «plupart du bétail a été décimé» et qu'il n'y a pas d'espoir d'amélioration de la situation d'ici à la prochaine récolte en décembre. L'ensemble de la Corne de l'Afrique est touché par une grave sécheresse, la pire depuis des décennies selon l'ONU. En Somalie, la situation est cependant aggravée par des conflits incessants. Le pays est en état de guerre civile depuis 20 ans. Les régions déclarées en famine sont contrôlées par le groupe armé shebab, hostile au gouvernement somalien de transition soutenu par la communauté internationale.

Entretien avec Pierre Puccinin

«LE PROJET ÉTATS-UNIEN DE REFAÇONNER LE MOYEN-ORIENT SE POURSUIT»



Propos recueillis
par Lina Tayeb Kennouche

■ ■ **L.T. Kennouche** : Comment expliquez-vous le contraste entre les révolutions égyptienne et tunisienne, et la situation en Libye, où dès le départ les aspirations révolutionnaires ont été détournées par des groupes armés qui ont pour seul objectif de s'arroger la place de Kadhafi ?

P. Puccinin : Plusieurs erreurs ont été commises par la grande majorité des analystes dans l'approche de ces révoltes qui secouent le monde arabe depuis le début de l'année. Et le résultat en a été cette expression de «Printemps arabe», qui résume à elle seule la distorsion qui existe entre ce que l'on peut trouver sous la plume même des observateurs les plus avertis (je pense, par exemple, à ce que l'on a pu lire – et récemment encore – dans le *Monde diplomatique*) et la réalité du terrain ou, plus justement «des» terrains...

Au tout début des événements, je me suis emballé également. C'est humain. Ce qui semblait se passer était impressionnant : l'émergence d'une société civile forte dans la plupart des pays arabes ; l'idée que cette société civile, dont on ne soupçonnait pas jusqu'alors l'existence, s'affirmait soudainement partout ou presque, à la grande surprise de tous les observateurs, et qu'elle allait complètement transformer la donne en Afrique du nord et au Moyen-Orient ; une série de révolutions, en cascade... Et je me suis pris à rêver : à plus ou moins court terme, cette vaste région du monde aurait un tout autre visage, politiquement et socialement. Elle saurait certainement alors générer en son sein des mécanismes de collaboration qui lui permettraient un essor économique, lequel passerait par une maîtrise pleine et entière de ses innombrables richesses. Dès lors, l'Union européenne aurait pu – aurait dû ! – reconnaître en ces pays des partenaires de choix, géographiquement très proches, et, logiquement – pourquoi pas ? –, s'ouvrir à ces peuples, accomplissant ainsi le vieux rêve de réunir les deux rives du grand lac Méditerranée, libérées de l'influence, souvent néfaste – et pour l'Europe aussi –, qui nous vient d'outre-Atlantique.

Au-delà et plus encore, ces mouvements, qui paraissent principalement s'organiser autour de composantes à teneur sociale-démocrate forte, laissent espérer un renouveau pour l'Europe sociale et politique : par leur engagement, par leur volonté de changer les choses concrètement, par leur soif de justice sociale et leur croyance en un avenir

plus équitable, toutes ces jeunes arabes pouvaient devenir un modèle pour les jeunes européennes. Elles pouvaient leur redonner le courage et la foi nécessaires pour mener les combats sociaux qui s'imposent aujourd'hui, dans une Europe dont les dirigeants politiques et économiques ont saboté les objectifs originels, à savoir l'unité politique et la sécurité sociale pour tous les citoyens, et imposent au contraire, de plus en plus radicalement, le chemin d'un libéralisme économique funeste. Mais, très rapidement, j'ai compris ce qui se passait en réalité et je me suis immédiatement désillusionné...

Ces erreurs qu'il ne fallait pas commettre dans l'analyse des révoltes arabes, j'en dénombre quatre, pour l'essentiel.

Tout d'abord, il est important de conserver la distance scientifique par rapport à l'objet étudié. Cela paraît évident, mais la plupart des commentateurs se sont laissés aller à cet emballement que j'évoquais et certains ne s'en sont toujours pas départis. Pire, en dépit de toutes les évidences qui s'imposent à présent, ils continuent à soutenir leur thèse de départ et refusent, consciemment ou non, de se dédire.

Deuxièmement, le piège était de considérer le monde arabe (voire arabo-musulman, si l'on inclut dans ce «Printemps arabe» les troubles qui ont ressurgi en Iran, soubresauts

de la fameuse «révolution verte» de juin 2009) comme un ensemble cohérent ayant des structures politique et socio-économique uniques. Alors que, en réalité, les États arabes sont tous très différents et ne fonctionnent absolument pas de la même manière : la Libye n'est pas la Tunisie ; la Syrie n'est pas le Bahreïn. Même dans le cas de situations qui paraissent très similaires, il existe des différences fondamentales. Je pense à la Tunisie et à l'Égypte : sur le plan sociétal, ce sont deux pays très dissemblables, ne serait-ce que par le niveau éducationnel de la population ; en Tunisie, la majeure partie des citoyens sont passés sur les bancs de l'université ; c'est loin d'être le cas en Égypte, où les masses analphabètes s'entassent par millions dans les quartiers populaires du Caire et des grandes villes, sans parler des campagnes.

La troisième erreur, c'est cet acharnement à vouloir comparer les révoltes arabes aux révolutions qui ont eu lieu en Europe au XIX^e siècle, à la révolution française de 1789, notamment, ou au Printemps des peuples de 1848. La conséquence en est l'application de schémas et de grilles d'analyse complètement inadéquats qui donnent de ces révoltes arabes une image tout à fait déformée et inexacte. La France de 1789 n'est pas l'Égypte de 2011. Le Moyen-Orient du XXI^e

siècle n'est pas l'Europe du XIX^e. Et l'avenir de ces révoltes ne passera pas par les mêmes vicissitudes et ne connaîtra pas le même développement que l'Europe a connu au XIX^e siècle.

Enfin et surtout, quatrième, il y a systématiquement eu confusion sémantique entre «révolte» et «révolution» : je n'emploierai pas le terme «révolution» pour qualifier ce qui s'est passé, même en Tunisie et en Égypte. En effet, le système politique qui y met le pays en coupe n'a pas été renversé. Quelques têtes sont tombées – c'est vrai –, mais tout l'appareil de gouvernement et les réseaux économiques qui gravitent autour de lui, cet ensemble cohérent qui détient les moyens de financement et contrôle les rouages étatiques, est encore en place et gouverne toujours. Les révoltes ont résulté de coups de colère spontanés, mais désorganisés, et, sans leaders déterminés et conscients des objectifs à atteindre pour changer de régime, l'essai n'a pas été transformé, la révolte n'a pas abouti à une révolution.

En Égypte comme en Tunisie, les figures de proue du régime se sont retirées sous la pression de la rue. Elles ont servi de fusibles, en somme, et la population s'en est satisfaite (moins en Tunisie qu'en Égypte) ; et certains devront accepter de jouer le rôle de boucs-émissaires et de subir procès et jugements. Mais ce ne sont là qu'apparences : les seconds couteaux ont pris le relais. Ce sont eux qui siègent aujourd'hui dans les «gouvernements provisoires», soutenus en coulisse par l'establishment. Quant à l'armée, qui a affirmé s'être rangée du côté des révoltés, elle s'est en fait mise en situation de pouvoir encadrer et gérer ces révoltes, de les maîtriser en douceur. En Tunisie, la police politique de Ben Ali est toujours en activité et continue d'inquiéter les opposants. Le système est intact. C'est, dès le départ, totalement différent de ce qui s'est passé en France en 1789 ou en 1848... Quant à la Libye, il s'agit d'un cas tout à fait spécifique : on est bien loin, en Libye, sur le terrain des opérations, de l'image virtuelle et simplifiée, véhiculée par la plupart des médias, d'une rébellion populaire opposée à la dictature féroce du gouvernement de Mouammar Kadhafi. La société libyenne, en effet, se structure en un ensemble de tribus, dont les intérêts divergent ; organisées en fonction de liens de parenté solides, elles sont elles-mêmes segmentées en plusieurs clans, plus ou moins rivaux, dont les alliances se recomposent en permanence, en fonction des circonstances et d'intérêts sur le très court terme. Ainsi, s'il est vrai que, au début des événements, le 17 février 2011 et durant les jours qui ont suivi, on a pu voir l'émergence, timide cela dit, d'une société civile s'exprimant lors de manifestations hostiles au colonel Kadhafi, d'une jeunesse urbaine éduquée issue de la classe moyenne, ces mouvements sont néanmoins restés très limités et ont rapidement servi de prétexte aux soulèvements de chefs de clans, auxquels ils ont cédé la place, et lesquels ont plongé la Libye dans le chaos. Ces chefs de clans n'ont toutefois pas l'ambition de remplacer Kadhafi : ils ont récupéré la maîtrise de leur espace traditionnel et ne voient pas du tout l'intérêt de faire la guerre aux autres tribus pour conquérir d'autres espaces. Ainsi, le Conseil national de Transition, ce gouvernement autoproclamé reconnu par la France, ne parvient pas à fédérer ces clans pour lancer une réelle offensive contre le sud (le Fezzan) et l'ouest (la Tripolitaine), dont les tribus sont restées fidèles à Mouammar Kadhafi. Sans le soutien de l'OTAN, l'armée régulière libyenne aurait rapidement remis de l'ordre dans le pays.

■ ■ Comment analysez-vous la stratégie contre-révolutionnaire déployée aujourd'hui par les États-Unis et leurs alliés du Golfe ? La révolution égyptienne, par exemple, semble menacée : les jeunes ont



►► **appelé à des manifestations pour préserver leur projet, rappeler leurs revendications premières et mener à terme le processus de transition démocratique. Quelles forces tentent de freiner les changements ?**

Je ne suis pas convaincu qu'il existe une «stratégie» de la part des Etats-Unis, dont le but serait de contrer les «mouvements révolutionnaires». Si, lorsque les révoltes ont commencé, une vive inquiétude s'est manifestée à Washington, de voir voler en éclats l'échiquier nord-africain et moyen-oriental, qu'ils avaient patiemment organisé pour s'en assurer la maîtrise, très rapidement, ces craintes ce sont dissipées, lorsqu'il s'est avéré que les révoltes n'aboutissaient pas. D'où l'absence de réaction des Etats-Unis, face à une opposition désorganisée et incapable d'imposer le changement. En Égypte, la «nouvelle» Constitution a été rédigée en deux temps et trois mouvements, par un comité restreint «d'experts», nommés par le gouvernement provisoire, constitué presque uniquement d'anciens moubarakistes, avec, en termes d'opposition, le seul concours des Frères musulmans, qui ont ensuite appelé au vote du texte lors du referendum, lui aussi organisé illico presto, le 19 mars : les Égyptiens, encore tout étourdis par la chute de Moubarak et confiants en la «révolution», ont massivement soutenu ce texte et l'ont approuvé par 77% des votes. L'affaire est donc dans le sac pour les tenants de l'ancien régime qui, de surcroît, bénéficient désormais de l'aval «démocratique» que leur confère le referendum... Les élections législatives, programmées en septembre, ne réserveront donc guère de surprise ; des élections qui arrivent beaucoup trop tôt pour une opposition à peine en train d'entamer sa reconstruction. Idem en Tunisie : le gouvernement provisoire (toujours composé, pour l'essentiel, des ministres choisis par Mohamed Ghannouchi, l'ancien Premier ministre de Ben Ali, démissionnaire) veut hâter au maximum l'élection de «l'Assemblée nationale constituante», qui sera chargée de rédiger une nouvelle constitution, avant des élections législatives et présidentielles, et ce de sorte à couper l'herbe sous le pied de l'opposition en ne lui laissant pas le temps de s'organiser en vue de ces élections. Initialement prévue en juillet, l'élection de cette «Assemblée constituante» a finalement été reportée en octobre, à la demande de l'opposition. Mais ce court laps de temps supplémentaire suffira-t-il à l'opposition pour qu'elle puisse mener campagne pour affronter ce puissant establishment qui s'est reconverti sous de nouvelles étiquettes ?

Derrière les apparences, les anciens maîtres restent aux commandes de ces États et de l'ensemble du secteur économique. On peut dormir tranquille à la Maison-Blanche...

Quant aux monarchies du Golfe, elles ne craignent pas réellement de déstabilisation, car la majeure partie de leur population est économiquement satisfaite des retombées financières du secteur pétrolier et ne souhaite pas mettre en danger sa situation. Le cas du Bahreïn, ainsi, est très exceptionnel. Mais l'opposition a été très rapidement écrasée, dans un bain de sang, et avec l'accord tacite des Etats-Unis, présents dans ce pays avec la cinquième flotte et une armée de plus de trois mille soldats.

■ ■ **Pensez-vous que les Etats-Unis et l'Arabie saoudite pourraient réussir dans leur tentative d'exploiter la situation instable du Yémen, et d'instrumentaliser les divisions entre les opposants d'Ali Abdallah Saleh pour anéantir le projet révolutionnaire ?**



Le cas du Yémen est comparable, jusqu'à un certain point, à celui de la Libye : l'opposition civile, très minoritaire, a été débordée par les chefs de bandes qui font désormais la loi dans plusieurs régions du pays. Si les Etats-Unis, mais surtout l'Arabie saoudite, s'inquiètent de cette situation de chaos, ce n'est pas tant parce qu'ils craignent un «projet révolutionnaire» qu'à cause de la présence, dans ce cas précis, de mouvements islamistes radicaux, dont une filière d'al-Qaïda, qui pourraient profiter du désordre pour s'implanter durablement et menacer la région du Golfe.

C'est pourquoi l'Arabie saoudite s'est dit prête à une intervention militaire, comme au Bahreïn, qui pourrait bien recevoir l'accord du Conseil du Golfe, pour justement balayer les oppositions et soutenir le président Saleh ou, à défaut, l'appareil politique qu'il a installé aux commandes du Yémen. Toutefois, le nombre important d'acteurs claniques et résistants rend la situation extrêmement complexe et la crise pourrait devenir ingérable et déboucher soit sur une intervention longue et coûteuse, comme en Afghanistan par exemple, soit sur la somalisation du pays, si l'intervention échouait.

Mais, pour l'instant, le régime d'Ali Abdallah Saleh n'a pas encore dit son dernier mot.

■ ■ **L'opposition syrienne est divisée. Jusqu'ici on ne sait pas grand-chose des opposants de l'intérieur. Sont-ils représentatifs du peuple syrien ? Quelle est l'influence des Frères musulmans au sein de l'opposition ? Quel est son programme ?**

Le cas syrien est encore différent des autres «révolutions» arabes. Tout d'abord, il faut bien faire la différence entre l'opposition démocratique, très minoritaire, et les révoltes, parfois armées et qui ont nécessité une intervention militaire. Ces révoltes, violentes, ne sont en effet pas généralisées à tout le pays et ne concernent que deux territoires bien délimités situés, l'un, au nord-ouest, le long de la frontière turque, et, l'autre, à l'extrême sud-ouest, autour de la ville de Deraa. Un troisième foyer s'est déclaré dans la ville de Hama, ville très religieuse et fief des Frères musulmans syriens. Chacun de ces territoires s'est insurgé pour des raisons différentes, et différentes aussi des motivations des manifestants réclamant des réformes démocratiques. Très puissants en Syrie et idéologiquement ultra-radicaux,

les Frères musulmans syriens représentent probablement la branche la plus intransigeante de ce mouvement au Moyen-Orient, bien moins accommodants que leur équivalent égyptien par exemple. Profitant des troubles qui touchent la Syrie, ils ont relancé la révolte qu'ils avaient déjà soulevée à Hama, en 1982, contre Hafez al-Assad (le père de l'actuel président), qui avait réprimé l'insurrection dans le sang. Au nord-ouest, la population est essentiellement composée de Turcomans, descendants de populations turques ; ils sont également très présents à Hama, aussi à Homs, ville plus au sud de la frontière où de violentes altercations ont eu lieu avec les forces de l'ordre. Soutenus par Ankara, des éléments de cette communauté revendiquent une autonomie régionale, revendication tout à fait contraire à la conception de l'État baathiste. Au sud-ouest, enfin, Deraa et ses environs abritent une très large majorité de Druzes. Historiquement repoussée et concentrée dans cette région, la communauté druze a toujours été écartée du gouvernement et socialement défavorisée. L'appel à manifester contre le pouvoir alaouite a été l'occasion pour elle de se révolter contre l'hégémonie de Damas. En revanche, le régime bénéficie du soutien de plusieurs autres communautés (et notamment des Chrétiens), qui craignent l'essor du courant islamiste radical, dont les intentions sont très claires : l'instauration d'une république islamique sans concession et l'éradication du christianisme et des courants musulmans considérés comme hérétiques. Il jouit aussi du soutien d'une large partie de la bourgeoisie sunnite, laquelle se félicite des mesures économiques promues par Bashar al-Assad depuis son accession à la présidence. En Syrie également, on est loin de l'image simpliste du «Printemps arabe».

■ ■ **La Turquie a reconnu le CNT libyen ; elle s'est également rapprochée de l'opposition syrienne, peut-être dans l'espoir de faire de ces opposants les principaux leviers de son influence.**

A-t-elle rejoint le camp de la contre-révolution en abandonnant son jeu équilibré ?

Ma réponse sera brève, car je ne suis nullement spécialiste de ce pays et, surtout, je crois que, en ce moment, personne ne voit vraiment bien clair ; et les analystes se demandent quel jeu joue la Turquie, notamment envers la Syrie de Bashar al-Assad,

avec laquelle elle avait pourtant passé de nombreux accords économiques, très fructueux pour les deux parties et qui avaient mis la météo de leurs relations au beau fixe. Il en va de même, d'ailleurs, en ce qui concerne l'attitude de la Turquie à l'égard d'Israël : l'épisode du massacre des citoyens turcs lors de l'abordage de la Flottille de la Paix semblait avoir ruiné les relations entre les deux pays. Mais, tout en protestant et en gesticulant, Ankara a maintenu, dans les faits, d'excellents rapports avec Israël. Par exemple, les mesures d'interdiction de l'espace aérien turc à l'aviation israélienne, qui avaient été prises en représailles, ont été très rapidement levées...

Enfin, le revers de la Turquie à l'égard de la guerre en Libye laisse également perplexé.

■ ■ **Ne faudrait-il pas y voir l'influence croissante de son partenariat privilégié avec Washington ? Comment analysez-vous la situation de l'Iran. Que se passera-t-il si Téhéran mettait sa menace à exécution ?**

L'Iran est un cas très complexe et qu'il n'est pas aisé de résumer en quelques mots. Je qualifierais l'Iran de «démocratie empêchée» : l'Iran, en fin de compte, est à ce jour le seul pays de l'espace arabo-musulman à avoir réussi une révolution qui, il y a trente ans, a débarrassé tout un peuple d'une effroyable dictature, celle du Shah, soutenu par les méthodes terribles de la CIA et de sa police politique, la Savak, dont les pratiques effrayaient même les agents états-unis.

Mais il s'agit d'une démocratie très neuve encore et qui, à peine éclose, a été soumise à des menaces de déstabilisation et des pressions internationales telles, politiques mais aussi économiques, dont un embargo sans concession, que le gouvernement de cette jeune République n'a pas pu agir autrement qu'en durcissant son autorité pour faire face à cette situation de crise permanente. L'Iran, en somme, est un pays à proprement parler en état de siège depuis trente ans.

Placez n'importe quelle démocratie (européenne par exemple) dans les mêmes conditions et vous verrez se produire les mêmes effets de radicalisation des autorités. Faut-il rappeler, pour mémoire, l'attitude de la France en Algérie ? Les tortures et les violations innombrables des droits de l'homme dans ce contexte ? En 1961, la police française, à Paris, paniquée face à une manifestation de plusieurs milliers d'ouvriers algériens en faveur de l'indépendance de leur pays d'origine, a ouvert le feu : ce jour-là, on jetait les cadavres des manifestants dans la Seine !

La répression de la «révolution verte» de juin 2009, qui a récemment connu quelques soubresauts, est relativement comparable : surprises par ce mouvement de contestation dont elles ne savaient s'il s'agissait d'un phénomène strictement interne ou d'une révolution fomentée par l'étranger (à l'instar de ces «révolutions colorées» qui ont ébranlé l'Europe de l'est, par exemple), les autorités, dans ce contexte de siège permanent, n'ont pas attendu pour arrêter tout cela. Il ne s'agit pas ici de déterminer si le président Ahmadinejad a oui ou non été légalement réélu (à ce propos, je dirais qu'il y a eu des fraudes, certes, mais que, soutenu par les masses populaires déçues du détricotage social amorcé par ses prédécesseurs, il a effectivement remporté l'élection). Il s'agit en revanche d'affirmer le droit de l'Iran à l'auto-détermination. Dans ce cadre, la question n'est pas de savoir ce qui se passera si l'Iran ferme le détroit d'Ormuz en cas de bombardement de ses sites nucléaires, comme il en a fait la menace, mais de s'interroger sur le droit que les Etats-Unis ou Israël auraient d'intervenir militairement dans un État souverain, fût-il en passe de se doter de l'arme nucléaire.

■ ■ **Tout le monde sait qu'Israël possède cet armement, illégalement. Comment pourrait-il dès lors justifier une agression à l'encontre de son voisin sous le prétexte de l'empêcher de faire de même ? La contre-révolution est-elle en train de ressusciter le projet du Nouveau Moyen-Orient ?**

En un mot : ce projet états-unien de refaçonnage du Moyen-Orient est en bonne voie et n'a, en définitive, jamais été réellement en péril, même si la chute de Ben Ali, puis la démission de Moubarak avaient laissé craindre le pire. Au contraire, dans certains cas, comme en Égypte ou en Tunisie, où les régimes ont maintenant l'apparence de la démocratie, comme en Libye (si l'OTAN parvient à ses fins), sa réalisation pourrait même avoir été accélérée par le «Printemps arabe».



À la Une

Les acteurs du printemps arabe pressentis pour les Nobel

Israa Abdel Fattah, Waël Ghonim et Lina ben Mhenni sont parmi ceux pressentis pour être candidats au prix Nobel de la paix. La Tunisienne Ben Mhenni, l'Égyptien Ghonim ou le Syrien Adonis ont la cote.



L'année ayant été marquée par le printemps arabe, les spéculations vont bon train sur la possibilité de voir un cybermilitant égyptien, une blogueuse tunisienne ou un poète syrien décrocher les prestigieux prix Nobel de littérature et de la paix, sachant que les noms des candidats seront tenus secrets jusqu'au dernier moment.

Le comité Nobel norvégien, qui décerne le prix de la paix à Oslo, a confirmé un nombre record de 241 candidats pour succéder au dissident chinois Liu Xiaobo. Parmi eux, l'historien des Nobel Asle Sveen verrait bien les cinq membres du comité choisir de récompenser le 7 octobre des acteurs du printemps arabe, ce mouvement qui a mené au renversement des régimes autoritaires en Tunisie, Égypte et Libye. Le

prix pourrait aller par exemple à la blogueuse tunisienne Lina ben Mhenni, qui a tenu la chronique de la révolution sur Internet. «C'est une musulmane modérée, une femme, dont la récompense constituerait un soutien aux médias sociaux (dans la diffusion des révoltes populaires) et au printemps arabe», a expliqué M. Sveen. La dernière femme à avoir reçu le Nobel de la paix est, en 2004, l'écologiste kényane Wangari Maathai décédée dimanche.

Dans la même veine, le directeur de l'Institut de recherche pour la paix d'Oslo, Kristian Berg Harpviken, propose l'Égyptienne Israa Abdel Fattah et le Mouvement du 6 avril, dont elle est l'une des fondatrices et qui a «joué un rôle-clé dans le maintien du cap et de la non-violence des révoltes en Égypte». Il évoque

également un cybermilitant égyptien employé de Google au Moyen-Orient, Waël Ghonim, qui est un «militant non violent par principe» et qui a passé douze jours en prison pour avoir largement inspiré les manifestations de la place Tahrir au Caire.

Le magazine Time en a fait l'une des personnalités les plus influentes de 2011. Parmi les autres noms qui circulent figurent ceux de la militante afghane des droits de l'homme Sima Samar, l'ONG russe Memorial, la pacifiste libérienne Leymah Gbowee, le Premier ministre zimbabwéen Morgan Tsvangirai, l'ex-chancelier allemand Helmut Kohl et l'Union européenne.

En ce qui concerne le Nobel de littérature, les cercles littéraires à Stockholm estiment également que la situation au Moyen-Orient peut influencer le

choix de l'Académie suédoise. «L'heure est venue pour un poète et pour le Moyen-Orient. Alors qui mieux qu'Adonis ?», annonce Nicklas Björkholm, responsable de la grande librairie Hedengrens dans le centre de Stockholm.

En juin, Adonis, de son vrai nom Ali Ahmad Saïd Esber, a remporté le prestigieux prix Goethe. Résidant en France, il s'est illustré le même mois en publiant dans un quotidien libanais une lettre ouverte au président syrien Bachar el-Assad l'appelant à arrêter la répression sanglante.

Selon certains, cependant, l'Académie refusera de récompenser un auteur trop présent dans l'actualité politique pour succéder à l'Hispano-Péruvien Mario Vargas Llosa. Les lauréats dans chaque catégorie reçoivent un chèque de 1,08 million d'euros.

CHRONIQUE LIBANAISE

Pour changer...

Par Gaby Nasr

Le Billet de Gaby Nasr À force de parler des nôtres, on a fini par oublier les bouffons du voisinage. Ça tombe bien, voilà que la béchamel israélo-palestinienne nous ramène le bon souvenir d'un Proche-Orient en éternelle capilotade.

Il aura ainsi suffi que Mahmoud Abbas promène sa sébile dans les couloirs de l'ONU pour donner une quinte de toux à Benjamin Netanyahu, qui redoute de voir se fracasser son rêve d'enfance : une Palestine découpée en tranches fines autonomes, entre lesquelles des indigènes à keffieh continueraient à jouer à saute-mouton ; une Jérusalem renvoyée à Mathusalem ; des lance-flammes et des bonbons à l'uranium appauvri pour les enrégés de la pierre.

Sacré Bibi ! Les Libanais ont de lui un souvenir attendu : pendant que jadis il nous abreuvait d'obus en fumant ses havanes, sa femme tabassait ses domestiques. Tant et si bien d'ailleurs qu'on avait ici l'impression de faire partie de la maison... Solidarité des matraqués.

La vérité est que ce vestige du Likoud est jaloux. Il se serait bien vu juché sur son char blanc, à la tête d'une formidable armada chargée de raser gratis tout ce que la Palestine compte comme barbus. Ce qui lui aurait permis de rester en tête à tête avec ses ultras locaux à papillotes. Des agités de la kippa, frigidés sur le shabbat, rigides sur les abats.

Pour autant, il serait peut-être temps également pour les Palestiniens de cesser de prendre les vessies pour des lampes au xénon, en étalant le spectacle de leurs favelas où grenouillent les furibards de l'islamisme calcifié, qui plastronnent en fumant Dieu directement sans filtre. Et comprendre enfin qu'on ne peut pas à la fois déclarer la guerre sainte à l'État hébreu, promettre de jeter les Juifs à la mer et étaler ensuite ses jérémiades quand on prend des coups.

Ce n'est pas le Conseil de sécu qui va apprendre à Mahmoud Abbas à monter le mécano d'un État de droit. Face aux excités du Hamas, dont les Palestiniens de Ghaza ont pu jusque-là apprécier les œuvres complètes, ce chef-d'œuvre en péril n'a pas montré qu'il avait grand-chose dans le pantalon. Certes, un peu plus haut il se sent aujourd'hui pousser des ailes, mais force est de constater qu'il vole encore bien bas.

Rita Nammour

Une exposition collective d'artistes libanais à Londres

L'Association pour la promotion et l'exposition des arts au Liban (Apeal), dont l'un des objectifs vise à redorer le blason de l'image culturelle du Liban, présente, du jeudi 3 au dimanche 6 novembre, au Royal College of Art, à Londres, une exposition intitulée «Subtitled : with Narratives from Lebanon» regroupant trente-trois artistes libanais vivant dans leur pays natal ou à l'étranger.

Cette nouvelle initiative de l'association à but non lucratif fait suite à la première activité, une exposition d'art contemporain qui a réuni également les œuvres de plusieurs artistes (peinture, sculpture, photographie, cinéma et architecture) en avril 2010 à l'American University Museum Katzen Arts Center, à Washington DC. «Cette première manifestation a contribué à octroyer des bourses universitaires à quatre étudiants», a indiqué Rita Nammour, présidente de Apeal, lors d'une conférence de presse tenue hier au restaurant Al Dente, en présence de Michel de Chadarevian, représentant le ministre de la Culture, Gaby Layoun.

Car outre la promotion de la culture et des artistes made in Lebanon, Apeal vise également à accorder des bourses universitaires aux artistes talentueux, de même qu'à lancer des programmes d'échanges culturels et à commissioner des œuvres d'art.

«L'image culturelle du Liban commence à remplacer les titres de la guerre», a précisé Nammour. Et de poursuivre : «L'art et la culture reflètent l'âme de notre nation et témoignent de la richesse de sa diversité. La construction des gratte-ciel et des centres commerciaux n'est pas suffisante ni durable, l'art est aussi un moyen de salut pour une nation qui cherche à tirer les leçons de son passé et à trouver un sens à sa mémoire collective. L'échange culturel nous aide à comprendre notre héritage et confirme le potentiel artistique libanais».

Juliana Khalaf, curatrice de l'exposition, a souligné pour sa part que les 33 artistes ont été sélectionnés pour leur «pluralité» et la «diversité de leurs messages». L'exposition se divise en cinq parties ou récits : «War-torn Narratives» ou les récits

de la guerre ; «Reconstructing Narratives» ou les récits de la reconstruction ; «Bittersweet Narratives» ou les récits doux-amers ; «Cultural Narratives» ou les récits culturels, et «Blurred Narratives» ou les récits flous.

«Dans les récits de la guerre, l'artiste témoigne du passé douloureux et de son lourd impact, note Khalaf. Le drapeau libanais de Fouad el-Khoury, criblé de balles et lacéré, est un exemple poignant des cicatrices et séquelles de la guerre».

La curatrice ajoute que le thème consacré à la reconstruction de l'après-guerre s'est fait dans un état où la mémoire collective est fragmentée, désordonnée.

«La pièce de Zeina Assi est une dénonciation du boom incontrôlé des constructions, parodiant l'anarchie du béton, où Beyrouth s'enlise».

«Les Libanais s'adaptent à toutes les circonstances, donnant lieu à des récits doux-amers. «L'Électricité Elusive» de Ayah Bdeir ou «Ejet Ejet» est une illustration des conditions de vie imprévisibles, comme les légendaires coupures de courant élec-

trique, dans un pays qui ne finit pas de lutter pour une qualité de vie décente et meilleure».

Pour Juliana Khalaf, qui a fait des études d'art à Londres, «la diversité de la culture au Liban, riche des influences occidentales et orientales, permet aux artistes libanais d'utiliser les outils divers comme la langue, la religion et autres symboles, pour exprimer leurs réalités culturelles».

Dans la partie consacrée aux «récits flous», les artistes utilisent des techniques plus abstraites, comme «Terre/Mer» d'Hannibal Srouji qui nous offre une vision d'un souvenir d'enfance.

Tous les récits des artistes sont représentés à travers des peintures, sculptures, photographies, vidéos, installations et médias mixtes. En parallèle à cette exposition, un débat autour du thème «Art, Testimonial or Impulse to Looming Change ?» «L'art : témoignage ou influx d'un changement imminent ?», animé par Monita Rajpal, de la chaîne CNN, regroupera quatre artistes et un journaliste ayant couvert la guerre du Liban.

16^e Salon international du livre d'Alger

Tassadit Yacine, brise l'amnésie

Dans une conférence organisée en marge du Salon international du livre d'Alger, animée par Tassadit Yacine, professeur en anthropologie, le poète et écrivain Jean Amrouche est revenu jeudi dernier chez lui, sur cette terre qui l'a vu naître.



Par Timouche Idir

Cette spécialiste en anthropologie, enseignante-chercheuse et maîtresse de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de France, a su retracer succinctement la vie de l'intellectuel algérien qui a servi, en tant qu'intellectuel, le mouvement national dès 1945. L'occasion du cinquantenaire de l'indépendance, est une occasion de réhabiliter les personnalités nationales que l'histoire contemporaine algérienne n'a pas honorées, a-t-elle espéré. Soutenue par nombre d'intellectuels venus assister à la rencontre, elle a appelé les autorités publiques à «sortir de leur mutisme et de l'oubli», de cette figure emblématique de l'identité et de la culture algériennes.

La conférencière a souhaité la réhabilitation du «nationaliste et combattant de

la cause algérienne», Jean El Mouhouv Amrouche, le poète algérien marginalisé et «oublié des siens». Celui qui a été licencié de Radio France par le Premier ministre de l'époque, alors qu'il servait d'intermédiaire entre les instances du Front de libération nationale algérien et le général de Gaulle dont il est un interlocuteur privilégié. Jean Amrouche entre à Radio suisse romande où il ne cesse de porter la voix de l'Algérie indépendante.

L'oratrice qui dirige également la revue d'études berbères «Awal» (La parole), co-fondée en 1985 à Paris avec Mouloud Mammeri et le soutien du sociologue Pierre Bourdieu, appelle tout ceux qui souhaitent écrire l'histoire de l'Algérie sans exclure aucun de ses enfants quelle que soit leur croyance ou obédience, à appuyer la démarche qui consiste à les «sortir de l'ombre». Avant de conclure, Tassadit Yacine souligne

qu'une part de l'œuvre du poète encore non publiée se découvre progressivement, grâce aux recherches des universitaires, révélant un poète de portée universelle. En exprimant en français les Chants de sa Kabylie natale, il en fait un trésor de la poésie algérienne et universelle, a-t-elle précisé. Jean El-Mouhouv Amrouche est né le 6 février 1906 à Ighil Ali en Kabylie, en Algérie, et est décédé à l'âge de 56 ans, la veille de l'annonce officielle de l'indépendance de l'Algérie.

Après de brillantes études secondaires, El Mouhouv Amrouche entre à l'École normale de Saint-Cloud (France) avant d'embrasser l'enseignement où il est nommé professeur de Lettres françaises dans les lycées de Sousse (Tunisie). La majeure partie de sa vie est consacrée au déchiement du monde et à la recherche du territoire natal (Chants berbères de Kabylie, 1939), au questionnement du travail intellectuel (ses entretiens avec J. Giono, F. Mauriac, P. Claudel, A. Gide, G. Ungaretti) et au combat politique (ses interventions dans la presse écrite et à la radio).

La figure de l'Absent, au départ imprécise et mystérieuse, s'impose peu à peu et resplendit dans sa pureté et sa grandeur. Elle devient présence obsessionnelle. Mais elle n'est pas l'unique. Présence douloureuse de l'enfance et de l'espace natal doublement perdu (par la distance et par la foi) – qu'on se rappelle dans Cendres ce poème sur la mort dédié aux tombes ancestrales qui ne m'abriteront pas, présence du corps jubilant et des fruits terrestres apaisants. L'inspiration de Jean Amrouche est avant tout mystique, d'un mysticisme qui transcende la religion pour créer ses religions propres : celle de l'amour éperdu, celle de la contemplation cosmique, celle de l'harmonie des éléments. S'éloignant de l'ascétisme religieux, le verbe de Jean Amrouche éclate en des poèmes opulents, gorgés de ciels, de sèves, d'orages, de fruits et de femmes.

T. I.

POINT A LA LIGNE

Hors-temps

Par Malik Bellil

Fanon a suffisamment bien montré la situation de violence et d'aliénation liées à l'entreprise coloniale. L'intériorisation de celles-ci porte parfois des coups fatals et en tous cas, des blessures irrémédiables, à ce que l'on porte en soi d'identité meurtrie, démembrée et escamotée par le lent mais insatiable travail d'acculturation et de déculturation, tout à la fois matriciel et séquelles de cette même entreprise coloniale. Dans l'œuvre de Kateb Yacine, tout comme dans celle de Nabile Farès, par exemple, c'est une situation exceptionnelle, extrême, contre-nature, qui est au cœur même du mouvement des personnages, du temps et de l'espace : la guerre, pour ne pas la nommer, est cet hors-temps à l'intérieur duquel tout se passe et qui finit par devenir partie intégrante et intégrale d'existences humaines qui, coûte que coûte, y compris par la force sauvage du délire, vont tenter de lui arracher cette quintessence d'eux-mêmes sans laquelle, ils le savent ou le pressentent, ils ne seraient plus que vaincus sans plus aucune chance de revanche. Il s'agit donc bien de cet ultime soubresaut de l'âme face au pressentiment de sa propre fin entendue non pas au sens élémentaire de mort physique, mais de douleurs et d'érosion continues, qui, bien mieux que la mort elle-même, vous tue à petit feu, vous arrache au jour le jour, et encore et toujours, ce qui reste de ce que vous êtes. C'est dans ce refus de la reddition qu'il faut aller trouver les raisons de ces délires fiévreux au cours desquels le rattachement à soi, aux origines, à la terre, aux siens sont autant de défis qu'il s'agit absolument de relever, faute de vivre son propre achèvement dans la honte et l'impuissance de qui n'aura pas su ou pu se redresser pour dire non encore une dernière fois. Les critiques ont suffisamment montré comment le (les) personnage(s) sont constamment confrontés à la présence diffuse d'anonymes agents subalternes d'une menace qui a fêlé l'identité et désignés sous le vocable peu rassurant de «ils» ou «vous». Voici Kateb Yacine, dans «Nedjma» :

«Mourad dévisage le fugitif. -Tu seras repris. Ils savent ton nom. -J'n'ai pas de carte d'identité.» Il tente sa chance dans la fuite parce que, finalement, ce qui est ou serait susceptible de le sauver, c'est qu'«ils» ne pourront pas mettre un nom sur son visage puisqu'il n'a pas de carte d'identité. A prendre bien entendu dans tous les sens de l'expression.

M. B.

Exposition sur la nouba à Tlemcen

Hommage aux maîtres Tahar Fergani et Kaddour Dersouni

Un vibrant hommage a été rendu mardi soir à Tlemcen aux cheikhs Tahar Fergani et Kaddour Dersouni, pionniers de l'école de Constantine du malouf et de la musique andalouse. Cette cérémonie a été organisée à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» dans la cadre d'une exposition sur «la nouba», initiée du 13 au 17 novembre par le département du patrimoine immatériel et chorégraphique de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011». Elle a été marquée par la tenue d'une table ronde animée par plusieurs enseignants et chercheurs dans le patrimoine musical «authentique».

Lors de cette rencontre conviviale, à laquelle ont pris part des amoureux du malouf et de l'andalou, Nasreddine Baghdadi, directeur de l'archive à la Radio nationale et spécialiste en musique classique, a évoqué les parcours artistiques des cheikhs Tahar Fergani et Kaddour Dersouni, depuis leur première manipulation d'instruments traditionnels de musique, à leur travail collectif dans la sauvegarde de ce patrimoine. De son côté, Mohamed Hamma, enseignant de musique et membre de l'association «Bestandjia» a souligné que Tahar Fergani, né en 1928 à Constantine, a étudié au départ la musique orientale, avant de faire partie d'une troupe musicale moderne sous la houlette de Missoum. Il s'est initié aux principes fondamentaux de la musique auprès de maîtres à Constantine dont Baba



Abayed et Kara Baghli, a-t-il rappelé. Selon le conférencier, le talent artistique de ce maître l'a imposé sur la scène artistique, lui adjugeant une place importante parmi les artistes, notamment dans les années 40 et au début des années 50. Cheikh Tahar Fergani a enregistré son premier disque sous la houlette de Mohamed Dersouni, a-t-il ajouté. Après l'indépendance, Tahar Fergani est devenu le leader dans le genre musical

malouf, ce qui lui a permis d'étendre sa réputation à l'échelle nationale et internationale. Il représentera, à cet égard, l'Algérie dans différentes manifestations musicales organisées dans pays frères et amis. S'agissant de Mohamed Dersouni, connu sous le nom de Kaddour, né en 1927, ce dernier s'initia dès son jeune âge à la musique, en interprétant des morceaux au sein des associations et troupes musicales locales, avant de

rejoindre, en 1974, la troupe de Khodja Bendjeloul, et après l'indépendance celle de Tahar Fergani. Dersouni a créé sa propre troupe et décroché des prix dans des festivals nationaux.

Il enseigna au conservatoire de musique de Constantine, puis rejoignit l'association nationale de sauvegarde de la musique classique algérienne, occupant le poste de directeur artistique, chargé de la diffusion des «nouba» du malouf, sous l'égide de l'Office national des droits d'auteurs (ONDA). Des témoignages ont été présentés par de nombreux compagnons de ces deux maîtres sur leurs qualités et talents artistiques, outre la présentation d'enregistrements sonores produits par le département du patrimoine ainsi qu'un album de photos et de textes sur leurs parcours artistiques.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, cheikh Tahar Fergani a exprimé sa «grande» joie pour cette considération et a interprété un refrain qui a été longuement ovationné par le public. Cheikh Dersouni s'est déclaré, quant à lui, «très ému», appelant les responsables concernés à poursuivre les efforts de protection et de sauvegarde du patrimoine musical et son transfert aux générations montantes. Un gala artistique a été également animé à l'occasion par la troupe «Angham» de Constantine, conduite par l'artiste Selim Fergani, qui a interprété des morceaux du répertoire de son père.

PAROLES DE FEMMES

La quiétude... C'est le bien de ceux qui ont à jamais choisi une part de leur destin, et rejeté l'autre.

Colette

FEMMES

Page animée par Tinhinan A.

ILS ONT DIT :

Gardons l'esprit libre, c'est l'unique quiétude, la vraie, la seule vraie.

Claude Jasmin

NEWS-STARS

EVA LONGORIA

FEMME LA MIEUX PAYÉE DE PETIT ÉCRAN

L'ACTRICE AU CLASSEMENT FORBES DES STARS LES PLUS RÉMUNÉRÉES



La série qui l'a rendue célèbre a beau se terminer, Eva Longoria n'est pas désespérée du tout. Avec près de 13 millions de dollars de revenus engrangés entre mai 2010 et mai 2011, l'ex-femme de Tony Parker a remporté la palme d'or de l'actrice la mieux payée de la télévision. C'est le magazine américain Forbes qui le dit. La raison de ce jackpot s'appelle Desperate Housewives, bien sûr, mais aussi ses rediffusions sur différentes chaînes. L'autre actrice la mieux payée est Tina Fey, de la série 30 Rock. Les copines à l'écran d'Eva, Marcia Cross, Felicity Huffman et Teri Hatcher ne sont pas mal classées non plus, avec la troisième place pour la rousse, et la cinquième place ex-æquo pour la blonde et la brune. Si les dames Wisteria Lane s'apprêtent à décrocher leurs tabliers après 8 années de bons et loyaux complots, actrices débordées de projets, surtout Eva Longoria. La piquante latina, qui a divorcé l'an dernier d'avec son Frenchy de mari Tony Parker, et roucoule à présent avec Eduardo Cruz, croule en effet sous les projets cinématographiques. Eva Longoria sera prochainement à l'affiche de *Without Men*, avec Christian Slater, mais est également attendue sur trois longs métrages et un dessin animé ! Dans *Long Time Gone*, la caliente Gabrielle Solis jouera aux côtés de Meg Ryan. On la retrouvera dans *Who Gets the Dog*, une comédie dans laquelle elle se disputera la garde du chien avec son mari. Et puis dans un registre plus sérieux, elle sera dans *Four Kings*, en costume et en pleine guerre indienne. Enfin, elle prêter sa voix à une mère de famille en crise dans *Child Support*. Avec cette actualité chargée, c'est à se demander si pour l'an prochain, Eva Longoria ne concourt pas pour le titre de l'actrice la mieux payée du cinéma...



Eva Longoria et Tina Fey sont les deux actrices les mieux payées du petit écran en 2011, d'après le magazine américain Forbes, spécialisé dans les classements et l'argent.

BEAUTÉ

QUELQUES ALIMENTS DETOX POUR UNE BELLE PEAU



Agressée par le froid, la chaleur, la pollution, le stress... Notre peau est au bord de la crise de nerf. Alors avant de l'exposer au vent frais printanier ou au soleil d'été, on prend en main son alimentation. Décryptage quelques aliments qui feront de votre peau un atout de séduction. Consommer régulièrement ce légume fibreux donne une peau plus saine et lumineuse.

L'artichaut

Son pouvoir antioxydant est important d'où son utilisation dans de nombreuses crèmes et cosmétiques.

Dans le cadre d'une alimentation saine et quotidienne, l'artichaut peut aussi faciliter la digestion.

Il réduit également le cholestérol et supporte la défense de son système immunitaire. N'hésitez donc plus devant l'étalage des fruits et légumes.

L'ail

-Non, non on ne vous incite pas à chasser les vampires avec un collier de gousses d'ail... Mais plutôt d'en manger plus souvent.

Chaque gousse d'ail concentre une essence chimique appelée allicine qui aide lors de la digestion à tuer un tas de bactéries et de (très très) méchants virus.

Il est aussi efficace contre l'acné et d'autres infections cutanées.

On ajoute à cela un cocktail d'antioxydants et cet aliment est le super-héros de l'alimentation. Pour en tirer profit, il suffit de le hacher menu et de le saupoudrer dans une salade.

Le chou frisé

Extrêmement riche, le chou frisé comprend une gamme complète de vitamines A, de complexe B, C, E et K, ainsi qu'un haut niveau de manganèse mais aussi de calcium, potassium, fer, magnésium, protéines, acide folique et du phosphore ! Autrement dit : il pourrait combler toutes nos

petites carences alimentaires. En soupe : c'est un véritable concentré qui peut compenser notre manque de tonus.

Les noix

Les noix sont des aliments précieux, pour preuve elles peuvent combler une carence en zinc et sélénium

(oligoéléments indispensables) et aider à combattre les problèmes de peau. Le sélénium contribue à renforcer les globules blancs et les enrichit pour lutter contre les maladies, tandis que la vitamine E, le cuivre, magnésium, manganèse, potassium, calcium et fer sont tous essentiels à la santé de la peau et à son équilibre. A adopter sans contrainte à l'apéritif ou en soirée !

LES BRUNES MYSTÉRIEUSES

Puisqu'elles ne comptent pas pour des prunes, les brunes ont le droit à des conseils rien que pour elles ! Car oui, bien marier ses tenues et son maquillage en fonction de son type de brun, c'est tout un art ! Certaines couleurs vous mettent en valeur, alors que d'autres sont à proscrire. Même si vous vous habillez et vous maquillez sans vraiment vous poser de questions sur les bonnes couleurs, sachez vous y retrouver dans la palette de nuanciers qui s'offre à vous.

■ Brune à tendance châtain clair

Un maquillage frais. Puisque c'est la brune la plus proche de la blonde, la châtain clair à un choix de maquillage quasi illimité. Si au niveau des yeux, on lui préfère du fard à paupières rose, marron ou jaune moutarde, au niveau des joues on adore le rose pastel. L'idée est de ne pas se diriger vers des couleurs trop fortes qui n'iront pas avec la teinte de cheveux châtain clair qui évoquent plus la fraîcheur que la rigueur. Il faut donc porter ses choix vers des teintes naturelles.

■ A éviter

Comme le choix des couleurs pour le maquillage est presque illimité, attention à ne pas trop en faire, vous risqueriez de ressembler à une poupée Barbie !

■ Brune aux reflets roux

Un maquillage automnal. Lorsque l'on est une brune aux reflets roux, mettre en valeur son visage n'est pas bien difficile. Tout commence au niveau des yeux : puisque le roux rappelle les couleurs chaudes de l'automne, rien de tel que du vert, du jaune, voire un léger rouge-rosé pour mettre son regard en valeur. En y ajoutant une pointe de mascara et une ligne d'eye-liner, le regard devient chaleureux et séducteur. Pour le blush, on laisse le rose pâle de côté et on adopte un rose plus soutenu pour vraiment rappeler le ton des reflets des cheveux. De même pour les lèvres, le choix doit naturellement se porter vers des couleurs chaudes comme le rouge-orangé ou le marron clair.

■ A éviter

Si au niveau du maquillage, il est possible de se permettre à peu près tout, niveau vêtement il

ne faut pas en faire trop. Des couleurs chaudes oui, mais attention à ne pas vous transformer en un énorme patchwork !

■ Brune à tendance noire

Un maquillage qui joue sur les ombres. Lorsqu'on a la chance d'être une brune ténébreuse et de pouvoir jouer la carte du mystère, autant y aller à fond. Pour cela trois règles : Du mascara qui intensifie le regard ; une ombre à paupières sombre ; une touche de couleur sur les joues et les lèvres. Pour ces dernières, rien de tel que du rose et du rouge : du rouge pour que les lèvres puissent être aussi provocatrices que le regard. Et du rose discret sur les joues pour ne pas que l'ensemble du visage soit trop coloré.

■ A éviter

Niveau maquillage, en ajoutant un eye-liner en plus du mascara noir et de l'ombre à paupières sombre, la femme mystérieuse se transformera en Morticia Adams. Même sanction pour les tenues noires, trop larges et dotées de dentelles et de froufrous ! Attention également à ne pas avoir un teint trop pâle.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI • Directeur technique Salim BOUAROUA •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.70.05 -

Fax : 021.63.70.05 - Service Publicité : 021 63 42 65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021 73.30.43

SPORTS ▶▶

Championnat de Ligue 1 (4^e journée)

Le leader en danger, le MCA à l'épreuve du NAHD

La quatrième journée du championnat national de Ligue 1 verra le leader, l'USM Alger, donner la réplique à la formation du MC El Eulma, alors que le MCA aura à disputer un derby difficile face au NAHD.

Les Rouge et Noir risquent de laisser des plumes à El Eulma, même s'ils sont décidés à revenir avec un résultat probant pour garder la première place, ce qui reste dans leurs cordes, vu que l'équipe du MCEE est quelque peu fragile, même à domicile.

Le Mouloudia d'Alger sera face à son voisin du Nasr d'Hussein-Dey. Les Vert et Rouge, défaits à Constantine par le CSC, souhaitent se reprendre et empocher les trois points de ce match. Toutefois, la mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du Nasria qui veut également se refaire une santé après un début de saison difficile. Les Sang et Or, même diminués, ne veulent pas laisser passer cette chance de jouer sur un terrain neutre et remporter un éventuel succès.

De leur côté, les gars de la Cité



de Yemma Gouraya risquent de laisser des plumes à Chlef, où l'équipe locale les attendra de pied ferme, faisant tout son possible

pour se reprendre et se relancer dans la course pour la défense de son titre.

Les poulains de Saâdi savent

qu'ils n'ont pas droit à l'erreur, surtout que les supporters ne leur permettront pas un autre faux pas, après le nul même à l'extérieur face au NAHD. Toutefois, les Chélifiens devront faire très attention à cette formation de la JSMB qui a réussi à revenir avec les trois points lors de son déplacement à Sétif face à l'ESS et souhaite faire de même face à l'ASO.

L'USM El Harrach, qui est dans une bonne dynamique après son deuxième succès à l'extérieur face au MCS, tentera de prouver sa bonne forme en remportant une autre victoire à domicile face à l'ES Sétif. Les Sétifiens défaits à domicile auront du mal à tenir tête aux Harrachis.

Le CRB se rendra à Oran pour donner la réplique au MCO et risque de se faire battre par cette équipe hamraoua désireuse de se reprendre. La JSK rencontrera sa

bête noire, le WAT, et pourrait encore s'enfoncer après sa défaite lors du dernier match retard face au CRB. Le derby de l'Est entre le CAB et le CSC devrait revenir aux locaux, plus décidés à prendre les trois points. Enfin, l'ASK devrait pouvoir l'emporter sur le MCS qui reste sur une défaite face à l'USMH.

Imad M.

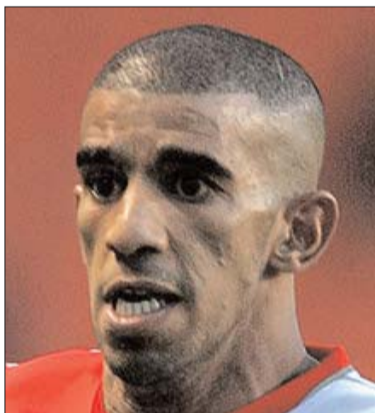
Le programme :

Samedi 1 octobre 2011 :

CRB-MCO	18h00
WAT-JSK	18h00
ASO-JSMB	18h00
MCA-NAHD	18h00
CAB-CSC	18h00
USMH-ESS	16h00
ASK-MCS	18h00
MCEE-USMA	16h00

Millwall

Bouazza relégué au banc des remplaçants



L'attaquant algérien, Amour Bouazza, a été écarté, pour la première fois, depuis plusieurs journées, du onze de départ de son équipe anglaise, Millwall, battue mardi en déplacement par Watford (2-1), lors de la 9^e journée du championnat. Après avoir brillé au cours des premières journées de la compétition, ainsi qu'en coupe d'Angleterre, avec à la clé trois réalisations, Bouazza a enregistré une baisse de régime lors des derniers matches de son team, ce qui lui a coûté sa place de titulaire. L'international algérien a été incorporé par son entraîneur au cours des 10 dernières minutes de la rencontre face Watford, alors que le score était de parité (1-1), mais il n'a pu redonner l'avantage à son équipe qui a été la première à ouvrir le score, avant de s'incliner au coup de sifflet final de l'arbitre. Millwall continue ainsi de collecter les mauvaises performances, qui le placent désormais à la 21^e position au classement avec 7 points pour 9 matches.

Pour rappel, Bouazza avait inscrit le but égalisateur de la sélection algérienne, le 3 septembre, face à la Tanzanie à Dar Essalem (1-1), pour le compte des éliminatoires de la CAN 2012, et ce, pour son premier match avec les «Verts» depuis la CAN 2010.

Amiens SC

Saifi devrait revenir à la compétition



L'ancien capitaine de la sélection nationale, Rafik Saifi, espère effectuer un retour proche et tonitruant à la compétition avec sa formation française, Amiens SC, selon les propos qu'il a tenus mardi sur le site officiel de son club. «Je sais que bientôt ça va aller. En attendant, j'ai fait du vélo, du renforcement musculaire, de la muscu, et ce, afin d'éviter tout risque d'une nouvelle blessure à mon retour», a déclaré l'ex-attaquant vedette des Verts. Saifi (36 ans) a effectué un début de saison très difficile. Expulsé lors de la première journée du championnat contre Troyes, il n'a ensuite joué que deux rencontres face au Havres et Monaco. Contre ce dernier club, il a contracté une blessure (une inflammation du pubis) qui le tient encore éloigné des terrains, rappelle-t-on. «C'est le destin. J'avais fait un bon début de saison, une bonne préparation et j'étais bien en jambes. Je pouvais apporter à l'équipe», a-t-il ajouté. Cette situation difficile que traverse l'ancien joueur du MC Alger, ne le décourage toutefois pas. «Moralement, je vais bien. Je ne me prends pas la tête. Je prends mon mal en patience, et surtout, je pense à revenir plus fort tout simplement», a-t-il conclu.

Je ne me prends pas la tête. Je prends mon mal en patience, et surtout, je pense à revenir plus fort tout simplement», a-t-il conclu.

Bahreïn

Moussa Bezzaz prendra en main la sélection junior

L'entraîneur algérien MOUSSA BEZZAZ a été nommé nouvel entraîneur de l'équipe nationale juniors du Bahreïn de football, en remplacement de Khaled Al Harbane, rapporte mercredi la presse locale. L'ex-sélectionneur de la Palestine, qui sera assisté de son compatriote Nouredine Oul Ali, aura pour mission de qualifier le Bahreïn à la phase finale de la Coupe d'Asie juniors, dont les éliminatoires débuteront le 25 octobre à Doha. Lors des éliminatoires, le Bahreïn évoluera dans le groupe trois en compagnie du Qatar, le Koweït, la Jordanie, Tadjikistan et Butane. «Je pense que c'est un groupe équilibré où toutes les équipes ont leurs chances. Bien sûr, le Qatar qui jouera à domicile, aura l'avantage du terrain et du public, mais nous allons faire le maximum pour nous qualifier», a déclaré Moussa Bezzaz au journal qatari *Al-sharq*. «Je suis un entraîneur professionnel qui aime les défis. J'ai entraîné l'équipe de la Palestine, malheureusement, l'expérience a été brève après notre difficile élimination face à la Thaïlande en qualification du Mondial-2014. Cela n'a pas été facile de travailler là-bas en Palestine à cause de l'occupation israélienne. J'ai été sollicité par le Bahreïn pour entraîner l'équipe juniors, j'ai accepté sans hésitation», a-t-il expliqué.

Championnat arabe des jeunes de natation
Nefsi en or au 800m nage libre

LA NAGEUSE ALGÉRIENNE GHANIA NEFSI a décroché la médaille d'or au 800m nage libre, mercredi lors de la première séance de la troisième journée des 10^e Championnats arabes des jeunes (26-29 septembre), qui se tiennent depuis lundi à la piscine «Hacène-Khitmane» de la Sonatrach (Hydra-Alger). Nefsi a fini sa course dans le temps de 9:29.45, devant Asma Boukhatem de la Tunisie (9:31.68) et sa coéquipière de la sélection algérienne Sarah Moualifi (9:53.60). Au décompte des médailles, l'Algérie compte désormais 33 médailles (6 or, 10 argent, 17 bronze), synonyme de 3^e place, derrière la Tunisie qui pointe à la seconde place avec 51 (19 or, 17 argent, 15 bronze), toutes deux loin derrière l'Egypte qui caracole en tête avec un capital de 111 médailles (44 or, 37 argent, 30 bronze). 11 pays : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Sultanat d'Oman, l'Irak et le Qatar, participent à ces championnats qui se sont achevés le 29 septembre. La journée du vendredi 30 septembre, rendez-vous avait été fixé aux ondines et ondins arabes au barrage de Boukardane (Tipaza) pour la course en eaux libres (5 km).

JO 2012

Maroc-Gambie en amical

La sélection olympique marocaine, adversaire des Verts au tournoi qualificatif pour les JO 2012, disputera un match amical face à son homologue gambienne le 8 octobre prochain à Rabat. Cette rencontre constitue un excellent test pour l'entraîneur de l'équipe marocaine, le Néerlandais Pim Verbeek, en prévision des prochaines échéances. Lors du tournoi final des éliminatoires des Jeux olympiques Londres-2012, le Maroc a hérité du groupe B en compagnie du Nigeria, de l'Algérie et du Sénégal. Le groupe A est constitué de l'Egypte, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et le Gabon. Les trois premiers du tournoi se qualifient automatiquement aux JO-2012, tandis que le 4^e disputera un match barrage contre une sélection asiatique le 26 avril 2012 à Londres. Le Maroc a participé à six Jeux olympiques : Tokyo-1964, Munich-1972, Los Angeles-1984, Barcelone-1992, Sydney-2000 et Athènes-2004.

4^e championnat arabe scolaire

L'Algérie et le Soudan se neutralisent

La sélection nationale algérienne de football scolaire et son homologue du Soudan se sont neutralisées (2-2), mercredi soir au stade de la ville du Roi Fahd à Houria (Arabie saoudite) où se déroule la 4^e édition du championnat arabe scolaire. L'Algérie devait affronter vendredi l'Egypte à l'occasion de la 2^e journée comptant pour le Groupe A. Douze (12) sélections nationales scindées en 4 groupes animent la 4^e édition de cette joute footballistique scolaire arabe (28 septembre - 7 octobre), organisée par le ministère de l'Education et de l'enseignement saoudien. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale prévus dimanche. Les rencontres des demi-finales auront lieu le 3 octobre prochain, alors que la compétition sera clôturée le jeudi 6 octobre avec la finale et le match de classement du tournoi.

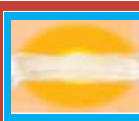
Voici par ailleurs la composition des groupes:

Groupe A : Algérie, Soudan, Egypte

Groupe B : Irak, Palestine, Qatar

Groupe C : Koweït, Maroc, Jordanie

Groupe D : Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Liban.



Algiers
Plutôt ensoleillé
Min 15 °C
Max 29 °C



Oran
Peu nuageux
Min 18 °C
Max 29 °C



Annaba
Légère pluie
Min 17 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

REGARDS

Par Ahmed Halfaoui



Le peuple n'aime pas les équivoques

L'Algérie a bien changé et en profondeur. Tout a commencé il y a bien longtemps, imperceptiblement, sournoisement, sans que rien ne se voit en surface. Belle et rebelle, elle était, telle qu'on le dira plus tard pour la Kabylie. Dans ses tréfonds, pourtant, elle a été transfigurée. Aux tout débuts, dans les années 80, un Premier ministre, célèbre pour sa «science» légendaire, préparait ces «réformes» contre le tissu industriel national et le secteur d'Etat, qui balbutiait à peine ses premiers chiffres, et pour la «vérité» économique. Le discours n'était pas public, il était servi aux seuls militants du FLN, fortement fonctionnarisés et très peu réceptifs aux intentions qui devaient «passer de gré ou de force». Il faut dire qu'à l'époque l'on n'avait ni l'habitude ni le droit de débattre et que celui qui tenait la tribune ne devait rien à ceux qui remplissaient les salles. L'accélération de l'Histoire, avec les premières insurrections populaires depuis l'indépendance, à Tizi-Ouzou, à Constantine et à Alger, a balayé les dernières résistances internes du système. Les «réformes» sont proposées directement au peuple. Le peuple a eu droit à la parole et rien n'a plus pu arrêter l'inexorable mise à mort du «socialisme». On a dit au peuple qu'on allait le «laisser travailler». A ce sujet, on ne sait pas si le peuple avait bien compris la chose, mais on est sûr que certains ont bien compris. Et puis, tout est allé très vite, dans le bruit, la fureur, la terreur et la mort. Le peuple cherchait la survie et rien d'autre. On lui fermait ses usines, on les brûlait parfois, on liquidait les coopératives et les grandes surfaces, on pratiquait «la vérité des prix» et on lui proposait le «filet social», et ses allocations que des «experts» calculaient sur la base d'un seuil de pauvreté à l'équation implacable. L'Etat s'était retiré. Il avait laissé le peuple «travailler». Bien sûr qu'il ne pouvait tout abandonner, car il fallait tout de même que le pays continue de fonctionner et qu'il assure la transition dans les secteurs où les investisseurs privés ne se sont pas bousculés. En attendant, il a continué de réformer parce que ce qu'il avait fait ne suffisait pas et ne rassurait pas. En attendant, il a fini par se trouver devant un paradoxe difficile à expliquer aux jeunes chômeurs, de plus en plus nombreux, qui ne sont pas près de comprendre que le pays vit une embellie financière et que eux trouvent difficilement un travail décent. Du moins, ceux qui n'ont pas pris au vol l'opportunité offerte par cette miraculeuse «économie de marché» qui a permis une formidable explosion de richesse pour certains. La mise en compétition du FLN, avec l'émergence d'une kyrielle de partis, avait parallèlement donné l'assise politique de la nouvelle donne économique. La démocratie. Ce mode de gouvernance qui devait organiser les rapports du peuple au pouvoir. Le peuple, après une très douloureuse expérience, semble ne plus apprécier ce cadeau, ni ceux qui se proposent pour le gouverner. Il préfère l'affrontement. Il s'adresse directement à l'Etat. Dans un rapport qui nie, par là, toute adhésion à une démarche «démocratique». Certains appellent cela une impasse. Alors qu'il s'agit en fait de la faillite du discours politique et de la quête d'une alternative sans équivoque.

A. H.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LES SEOUDIENNES OBTIENNENT LE DROIT DE VOTER



Quatrième édition de la «journée sans voiture»

Le tracé rallongé dans la capitale



Par Nassima Hannet

«Rouler moins, consommer moins et vivre heureux» était le slogan de la quatrième édition de la journée sans voiture pour cette année, cet événement «écocitoyen» est pour la première fois généralisé à travers toutes les villes du pays.

C'est depuis la wilaya d'Annaba que le directeur général de la Radio nationale Tewfik Khelladi, a donné hier le coup d'envoi de la «Journée sans voiture».

Visitant l'exposition organisée pour la circonstance sur la route de la plage Rezgui-Rachid, Khelladi a rappelé que cet événement a été généralisé, cette année, à travers l'ensemble du territoire national en raison du succès obtenu par les manifestations analogues organisées les trois dernières années.

Le but premier de cet événement national est de sensi-

biliser les citoyens aux questions liées à l'environnement et à la qualité de la vie, a insisté le directeur général de la radio nationale, mettant l'accent sur la nécessité de valoriser l'action des clubs verts et des écologistes à travers des émissions radiophoniques.

Il s'agit d'une manifestation éco-citoyenne de sensibilisation au respect de l'environnement.

La journée sans voiture est organisée par la Radio algérienne, en partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement et les wilayas.

Dans la capitale, les Algérois ont vécu leur 4^{ème} édition de la journée sans voiture. «Les 3 premières éditions s'étaient déroulées dans la bonne humeur, une ambiance festive».

Des activités culturelles et artistiques sont organisées durant cette journée. La circulation des voitures était inter-

dite de 9h30 à 20h Le tracé de la 4^e édition de l'initiative écologique «Journée sans voiture» a été rallongé cette année de quelques centaines de mètres».

La zone fermée à la circulation automobile s'est ainsi allongée du haut de la rue Didouche Mourad à la place des Martyrs, en passant par le boulevard du front de mer, englobant la Grande poste, la rue Asselah Hocine et les boulevards Zighout Youcef et Che Guevara, selon la surté de la wilaya d'Alger. Dans le programme initial, le tracé devait commencer au niveau de la Grande poste.

La sûreté de wilaya était mobilisée à cette initiative de la radio nationale. Le but de cette manifestation est bien sûr écologique, il permet aux habitants de la capitale et de prendre conscience des dangers de la pollution et de ses effets néfastes sur l'environnement.

N. H.

Considérant que sa décision est d'ordre stratégique

Gulf Keystone veut vendre ses actifs

LA SOCIÉTÉ GULF KEYSTONE PETROLEUM (GKP) souhaite vendre sa participation dans le projet Hassi Ba Hamou - dont elle détient 38 % -, dans le Sud algérien. Selon l'agence Reuters, qui rapporte l'information ce jeudi 29 septembre, GKP projette de se recentrer sur ses activités au Kurdistan (nord de l'Irak). «C'est une décision stratégique de vendre car nous souhaitons nous concentrer sur des projets qui concernent des réserves de gaz importantes. Nous avons 60 millions de barils de pétrole en Algérie, alors que par contraste, il y a des réserves de 5 milliards de barils de pétrole à Shaikan», dans la région du Kurdistan, a affirmé Tony Peart, Directeur commercial de l'entreprise pétrolière. Cette annonce n'est pas une surprise. En mars 2010 déjà, GKP avait annoncé

qu'elle souhaitait revendre son permis de Hassi Ba Hamou pour se recentrer sur le Kurdistan irakien. Depuis, elle n'a pas trouvé preneur. Mais elle n'a pas non plus été convaincue de renoncer à son projet de vente. En 2008, le même groupe, coté à la Bourse de Londres, avait, auprès d'investisseurs, pourtant levé 49,8 millions de dollars destinés notamment au financement de ses projets en Algérie. Mais depuis cette date, le secteur pétrolier national semble être devenu moins attractif. Les nouvelles lois sur l'investissement, la taxe sur les superprofits pétroliers et le scandale Sonatrach ont pesé sur le secteur. Plusieurs grands groupes pétroliers étrangers ont réduit leur personnel en Algérie et ne participent plus aux appels d'offres.

ACTU...

Hommage

Les artistes d'Azzefoun à l'honneur à Paris

UN VIBRANT HOMMAGE a été rendu à la ville de l'art et des artistes, Azzefoun, en clôture jeudi soir au Centre culturel algérien à Paris du 2^e festival international des arts et de la poésie dont le premier acte a eu lieu du 14 au 17 septembre dans la ville côtière algérienne. Poètes, comédiens et hommes de culture se sont relayés sur la scène pour dire leur «amour» d'Azzefoun, à ses artistes et à sa culture ancestrale. Autour de Said Hilmi, venu spécialement à Paris pour déclamer des extraits de poèmes kabyles, ces artistes de différentes nationalités ont lu des extraits d'auteurs, à l'instar de ceux de Si M'hund U M'hund, Mohia et de Tahar Djaout. Pour l'organisateur du festival, la richesse d'Azzefoun en matière artistique est «à même de faire de l'Algérie le centre rayonnant de la poésie et de l'oralité : La volonté pour y parvenir y est, il suffit de creuser davantage».

Violation du droit au libre-exercice du droit syndical :

Le gouvernement réitère ses engagements

LE GOUVERNEMENT A EXPRIMÉ sa disponibilité à saisir les juridictions pour toute violation persistante du droit des travailleurs au libre-exercice de leur droit syndical, a-t-on indiqué hier, dans un communiqué sanctionnant la tripartite. «Réaffirmant qu'il est de sa responsabilité de veiller au respect des lois et règlements, le gouvernement s'est déclaré disponible pour intervenir à travers ses organes compétents, et le cas échéant, à saisir les juridictions, pour toute violation persistante du droit des travailleurs au libre-exercice de leur droit syndical», lit-on dans le communiqué. Le problème de la représentativité syndicale dans le secteur privé, a été introduit dans cette tripartite par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui a déclaré, selon la même source, avoir enregistré au niveau de quelques entreprises du secteur privé national et étranger, «des entraves à l'exercice, par les travailleurs, du droit syndical qui leur est garanti par la Constitution et par la Loi».

La capitale de l'ouest invite l'art dans ses rues

Oran fait «Nuit blanche» aujourd'hui

LA NUIT BLANCHE reprend ses quartiers à Oran. Pour cette troisième édition, la capitale de l'Ouest, va de nouveau inviter l'art dans les rues de la ville. Ce sera samedi 1^{er} octobre. La manifestation, organisée en partenariat entre la mairie et le Centre culturel français d'Oran, aura pour thème «Quand les murs nous parlent». Trois lieux principaux vont accueillir des expositions : le CCF, la mairie et le siège de l'association Santé Sidi El Houari. Au programme : une exposition du photographe Reza intitulée «Une terre en famille». Certaines photos seront exposées sur la façade de l'hôtel de ville et les autres à l'intérieur du bâtiment. Des œuvres vidéo signées par une vingtaine d'artistes différents seront également projetées sur certains murs de la ville. Des performances d'artistes, comme les Français Gregory Bordin et Julien Taylor, sont également programmées.

